



Rapport d'activité 2021



Table des matières

I. EDITO	3
II. L'ASSOCIATION UN TOIT OU APPRENDRE	4
• VALEUR ET VISION	4
• PERSPECTIVES 2022	5
Organigramme 2021/2022	6
Organigramme 2020/2021	6
• NOS CINQ CHAMPS D'EXPERTISES DANS LA PROTECTION DE L'ENFANCE.....	7
1. L'accompagnement des adolescents en situation d'isolement de la MHISC.....	7
2. L'accompagnement des tout petits enfants éloignés de leur famille, de la MECS Vida Boa.....	18
3. L'accompagnement d'enfants MNA en situation d'isolement et fragilisés de la MECS Vida Serena....	24
4. L'accompagnement des jeunes vers un avenir professionnel, L'Ecole UTOA et Le Centre de formation professionnel, L'Atelier Vélo.....	31
5. Les dispositifs d'hébergement et le service technique et gestion	35
III. LES RESSOURCES HUMAINES.....	37
• Evolution du nombre de personnel depuis la création de la structure	37
• Effectif par catégorie professionnelle au 31/12/2021	37
• Proportion Femmes et Hommes	38
• Age moyen des salariés par catégorie professionnelle.....	38
• Orientations stratégiques	40
IV. DONNEES FINANCIERES	40
PRODUITS.....	40
CHARGES	41

I. EDITO

L'année 2021 a évidemment à l'instar de l'année 2020 été riche en actualités. Jetons un coup d'œil dans le rétroviseur et revenons sur quelques événements qui ont marqué notre travail.

Janvier : « L'État va contrôler les foyers de protection de l'enfance »

Un documentaire diffusé sur M6 met en lumière de graves dysfonctionnements au sein de certaines structures de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). A la suite de ce reportage sur les enfants placés, Adrien TAQUET annonce un certain nombre de mesures visant à interdire de placer des enfants à l'hôtel. Cette décision entre autres, donnera lieu à la création d'une structure d'accueil dédiée aux mineurs qui étaient temporairement hébergés et suivis à l'hôtel.

Mars : confinement, le retour

En mars, il a fallu se résigner à vivre un nouveau confinement. Une version plus « light » que ce que l'on avait pu connaître en 2020 mais un coup dur tout de même, avec de nouvelles restrictions s'ajoutant au **couvre-feu** à 19h.

Juillet : le Conseil Départemental sollicite l'association UTOA pour la création de deux unités de type MECS

Face à l'embolisation des services du Foyer de l'enfance, la Direction Enfance famille nous sollicite pour la création en urgence d'une villa de 6 places dédiées à des enfants de 5 à 12 ans et une villa de 10 places dédiée à des enfants de 13 à 18 ans répondant donc aux normes ERP.

Juillet : revalorisations salariales du secteur sanitaire et social

Le 1er semestre 2021 a été ponctué de plusieurs annonces de revalorisations salariales concernant notre secteur en élargissant la loi Segur. En effet, nous faisons face à des difficultés très inquiétantes d'attractivité des métiers du secteur médico-social et social, qui accompagne les personnes en situation de handicap ou en difficultés sociales. Ces difficultés se sont considérablement aggravées ces derniers mois, elles se ressentent notamment dans la difficulté à recruter des personnels motivés à rejoindre notre secteur. Le recrutement des professionnels dédiés aux villas type MECS s'est avéré complexe. Nous constatons également des démissions liées à la démotivation du personnel éducatif et de surveillance de nuit, en raison de rémunérations jugées trop faibles.

Août : la mise en place du pass sanitaire et de l'obligation vaccinale

En raison d'un rebond des cas de contamination à cause du variant Delta et de l'arrivée d'une quatrième vague sur le front de la Covid-19, de nouvelles mesures sanitaires ont été prises durant l'été. Avec notamment l'instauration du pass sanitaire. Mis en place dès le 21 juillet 2021 pour les événements de plus de 50 personnes dans l'espace public, il est devenu **obligatoire le 9 août 2021** pour accéder aux restaurants, bars et cafés. Même chose pour les transports de longue distance (avions, trains et bus) et pour les grands centres commerciaux.

Septembre : l'association UTOA finalise son projet d'établissement 2021 – 2025

Le premier projet d'établissement a été rédigé en 2015 par le fondateur de l'association afin de proposer au Conseil Départemental un nouveau type de prise en charge éducative, d'hébergement et de d'accompagnement, en faveur des jeunes MNA. Après plus de six ans d'expérience et entre la projection et la mise en œuvre du projet, des réajustements

doivent être opérés. L'association UTOA a su élaborer ses propres outils, son propre logiciel. Elle a surtout favorisé les montées en compétences de l'ensemble des salariés, il a donc été nécessaire de réécrire le projet d'établissement collectivement avec l'expertise de l'ensemble des salariés et des services sous forme de comités de pilotage.

Décembre : l'association UTOA remporte un appel à projet de la DREES, prévention et lutte contre la pauvreté des enfants

Cette action est destinée à favoriser l'insertion et l'employabilité des jeunes accueillis à UTOA, mais également et plus largement aux mineurs non accompagnés. Nous avons souhaité profiter de cette opportunité afin de répondre à un besoin primordial pour de nombreux jeunes de l'association, en utilisant cette action comme un tremplin qui nous permet de proposer une formation professionnelle qualifiante adaptée à leur problématiques scolaires et d'apprentissage de la langue.

II. L'ASSOCIATION UN TOIT OU APPRENDRE



VALEUR ET VISION

Depuis 2015 l'association Un Toit Où Apprendre œuvre pour le respect des droits des enfants et adolescents isolés dans le territoire Français. Elle les accompagne et les soutient dans leur projet d'intégration sociale, culturelle et professionnelle. Le projet associatif de l'association UTOA s'est construit autour des besoins liés à l'enfance, aux problématiques liées au trajet migratoire, ainsi qu'aux besoins nécessaires à une inclusion sociale réussie. Notre objectif aujourd'hui : permettre à celles et ceux que nous accueillons – quels que soient leur âge, leur origine ou leur histoire – de se poser un instant, reprendre confiance et surtout, (re)trouver une vie digne et une place dans la société.

Une équipe de professionnel aguerris, au plus proche des jeunes

Soucieuse d'accompagner au mieux les jeunes personnes en situation d'isolement et de déracinement, l'association UTOA s'appuie sur une **expertise pluridisciplinaire**, tant en matière de prévention, de soin d'intégration sociale et culturelle.

L'ensemble des personnels, qu'ils soient éducateurs, agents techniques ou agents de bureau, sont des professionnels qui se mobilisent pour répondre au plus près des besoins et de la réalité quotidienne des jeunes personnes accueillies.

Les atouts de nos équipes : leurs **compétences**, leur **engagement** et leur **enthousiasme** pour améliorer avec succès les conditions de vie des jeunes accompagnés.

Œuvrer ensemble pour accompagner au mieux

« L'association UTOA, c'est qui ? » Avec cinq services, l'organigramme de notre structure surprend par sa richesse et la multiplicité des prestations proposées.

Dans les quatre champs d'expertise où elle intervient :

- L'accompagnement des **adolescents en situation d'isolement de la MHISC**
- L'accompagnement **des tout petits enfants éloignés de leur famille de la MECS Vida Boa**
- L'accompagnement **des enfants en situation d'isolement et fragilisé de la MECS Vida Serena**

- L'accompagnement des jeunes vers un avenir professionnel, **l'Ecole UTOA et son centre de formation professionnel, L'Atelier Vélo**
- **L'hébergement et le service technique**

L'association UTOA offre une pluralité de réponses aux besoins d'inclusion des jeunes et aux problématiques individuelles des enfants.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons le souci de coordonner notre action pour que les jeunes et les enfants accueillis puissent être accompagnés tout au long de leur parcours de vie qu'ils construisent avec leurs éducateurs.

Une Histoire d'engagement et de valeurs associative

L'Association Un Toit Où Apprendre, ce n'est pas qu'une histoire d'accompagnement et de soins, c'est aussi une **histoire de valeurs et de convictions**. En participant aux divers travaux portés par l'ODPE ou Le Conseil Départemental, comme pour exemple le projet pour l'enfant ou bien le comité des jeunes, nous maîtrisons parfaitement l'évolution des besoins des jeunes et des enfants que nous accompagnons.

Notre ambition : sensibiliser d'avantage nos partenaires pour soutenir nos actions au quotidien.

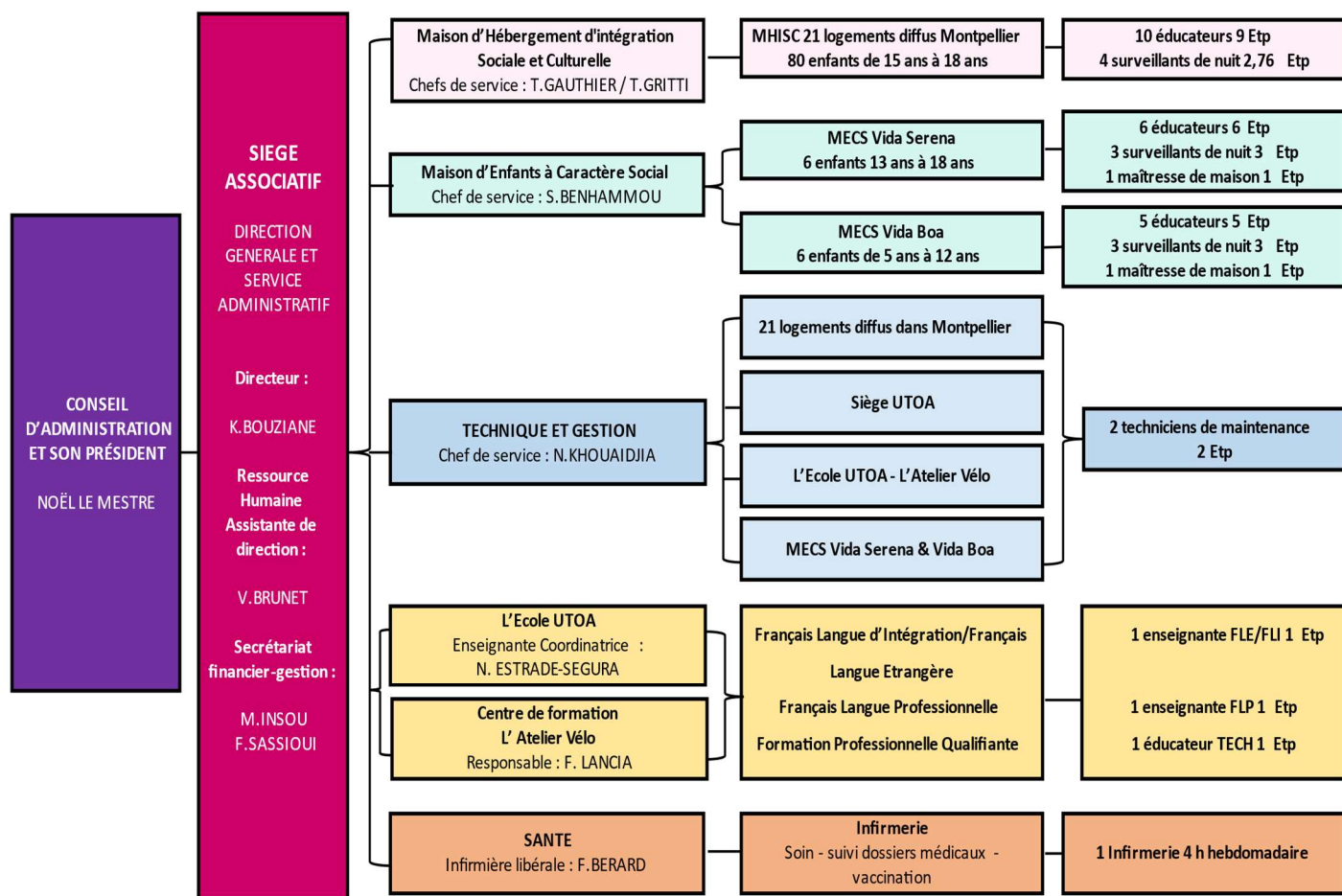


PERSPECTIVES 2022

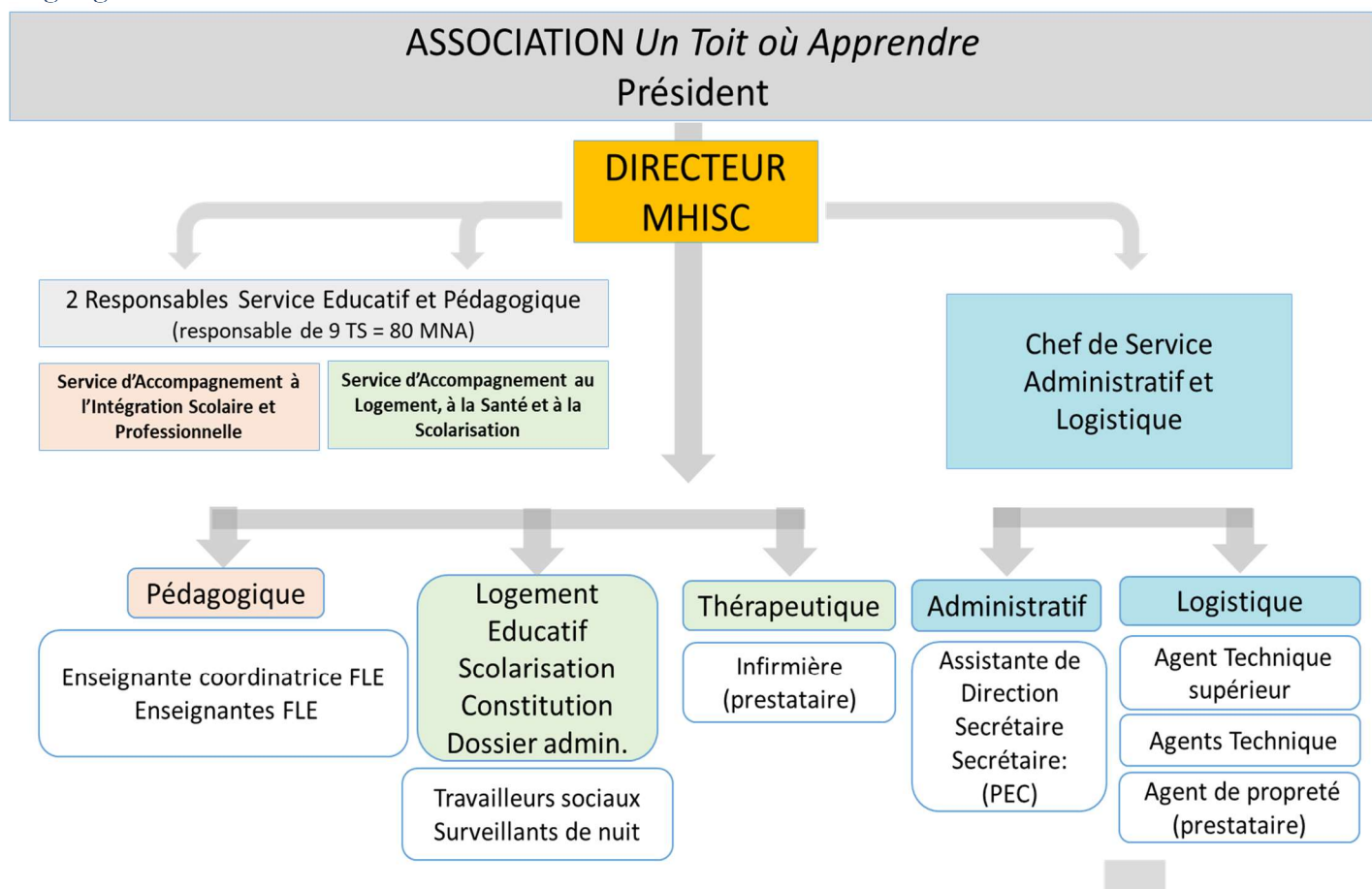
L'année 2022 pourrait être l'aboutissement de plusieurs projets :

- **L'accueil de quatre enfants supplémentaires** dans la villa Vida Serena de Boisseron, après le démarrage des travaux et à la suite de l'autorisation de l'ouverture de l'ERP. Nous passerions d'un effectif de 6 jeunes à 10 jeunes.
- Nous espérons la **pérennisation avec le soutien du Conseil Départemental du centre de formation professionnelle qualifiante** de l'Ecole UTOA. Ce projet financé par la DEETS fin 2021, a permis avec la mutualisation des moyens de l'Ecole UTOA, de créer ce centre de formation professionnelle qualifiante. La formation dispensée est vendeur article de sport option mécanicien vélo & vélo à assistances électrique (métier en tension). Nous souhaitons élargir cette action en proposant deux formations supplémentaires, Titre Pro d'Agent d'entretien du bâtiment et d'agent (AEB) d'agent de propreté et d'hygiène, ces deux métiers font également partie des dix métiers les plus en tension en Occitanie.
- Faire de **l'Atelier Vélo** un lieu incontournable pour les cyclistes résidants à proximité.

Organigramme 2021/2022



Organigramme 2020/2021





NOS CINQ CHAMPS D'EXPERTISES DANS LA PROTECTION DE L'ENFANCE

1. L'accompagnement des adolescents en situation d'isolement de la MHISC

Les professionnels

2021		
Responsables Service Éducatif et Pédagogique	Travailleurs sociaux	Surveillants de nuit
2	9 salariés pour 10 ETP	4

Les travailleurs sociaux sont issus de différentes formations : 2 Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale, 1 Assistante de Service Social, 2 Educateurs Spécialisés, 4 Moniteurs Éducateurs. Ils sont regroupés en 3 trinômes. Ces derniers ont connu des changements en 2021. Par volonté de favoriser les interactions pluridisciplinaires et d'avoir un croisement de regard des différentes compétences, les trinômes ont été recomposés avec des professionnels issus des différentes formations.

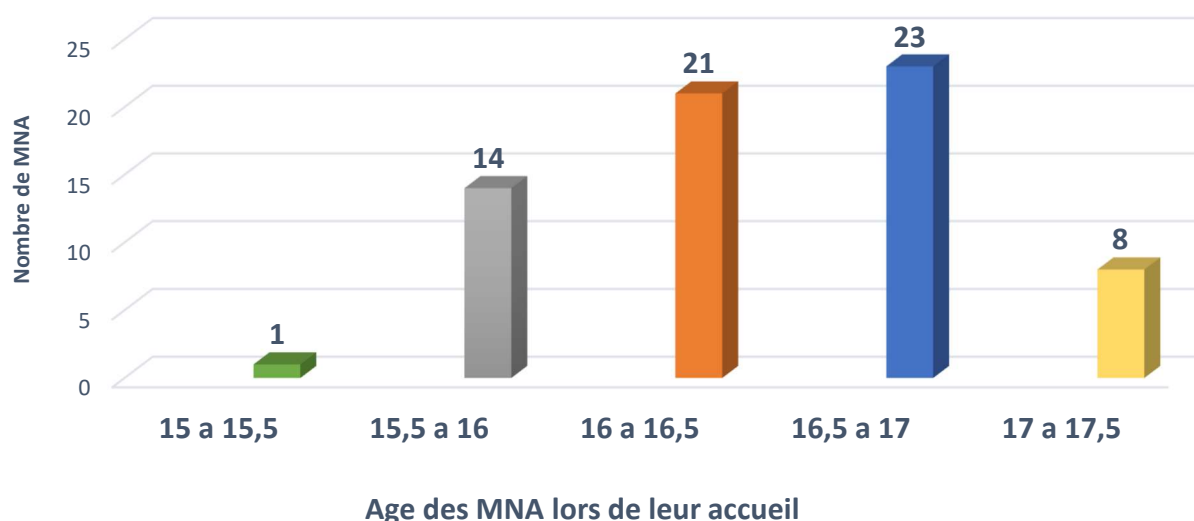
Deux des surveillants de nuits ont entamés en 2021 la formation CQP Surveillant de nuit de 245H. Celle-ci provient d'une volonté commune des surveillants de nuit en poste ainsi que de la direction d'avoir une montée en compétence dans ce domaine particulier qu'est le travail de nuit.

Accueils et fins de prise en charge

Les jeunes accueillis à l'association

Lors de l'admission, l'âge moyen est de 16,30 ans.

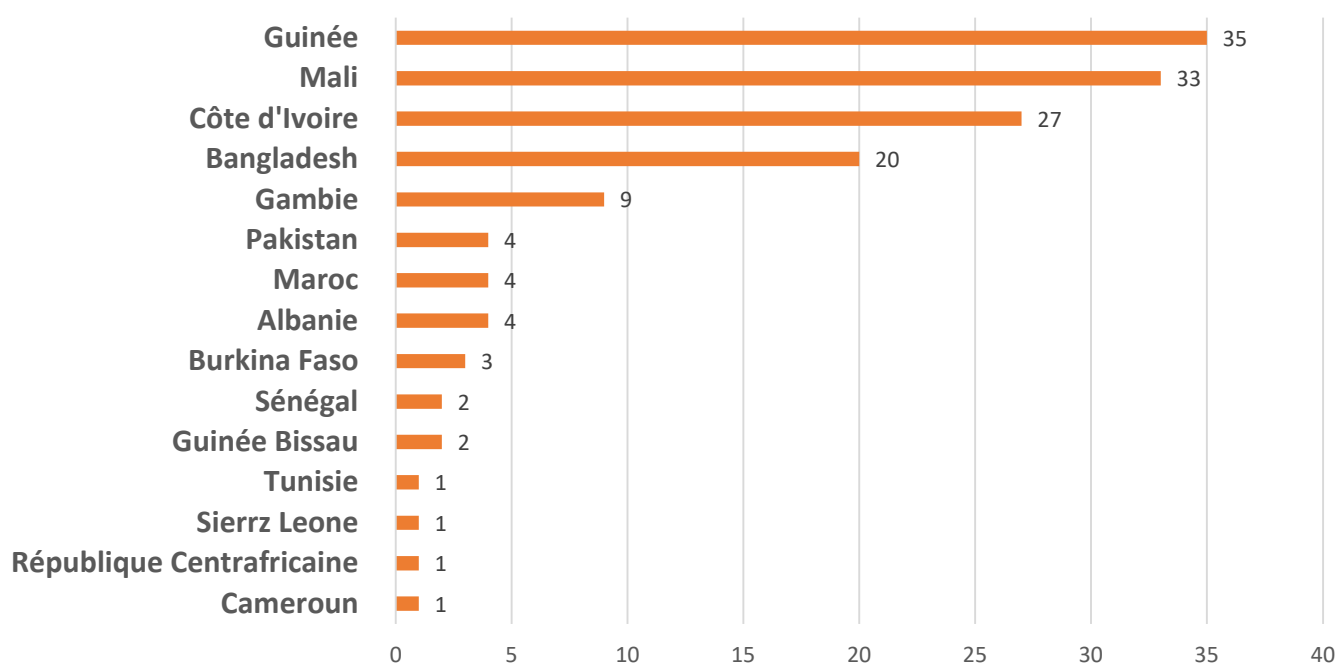
67 accueils en 2021



Lors de l'admission les MNA expriment souvent leur crainte quant au fait de se retrouver seul, d'un point de vue communautaire, au sein d'un logement avec d'autres jeunes d'origine différente et sans éducateur sur place. La présentation du règlement, inhérent à leur prise en charge au sein de l'association, rapidement compris et bien accepté par les jeunes apaise cette crainte. Certains points du règlement sont néanmoins parfois difficiles à entendre, ce qui nécessite de plus amples explications mais qui sont par la suite globalement respectés.

Au quotidien, l'association accueille 80 Mineurs Non Accompagnés. Tout au long de l'année 2021, cela représente la prise en charge totale de 147 MNA.

Pays d'origine des jeunes MNA pris en charge à UTOA en 2021

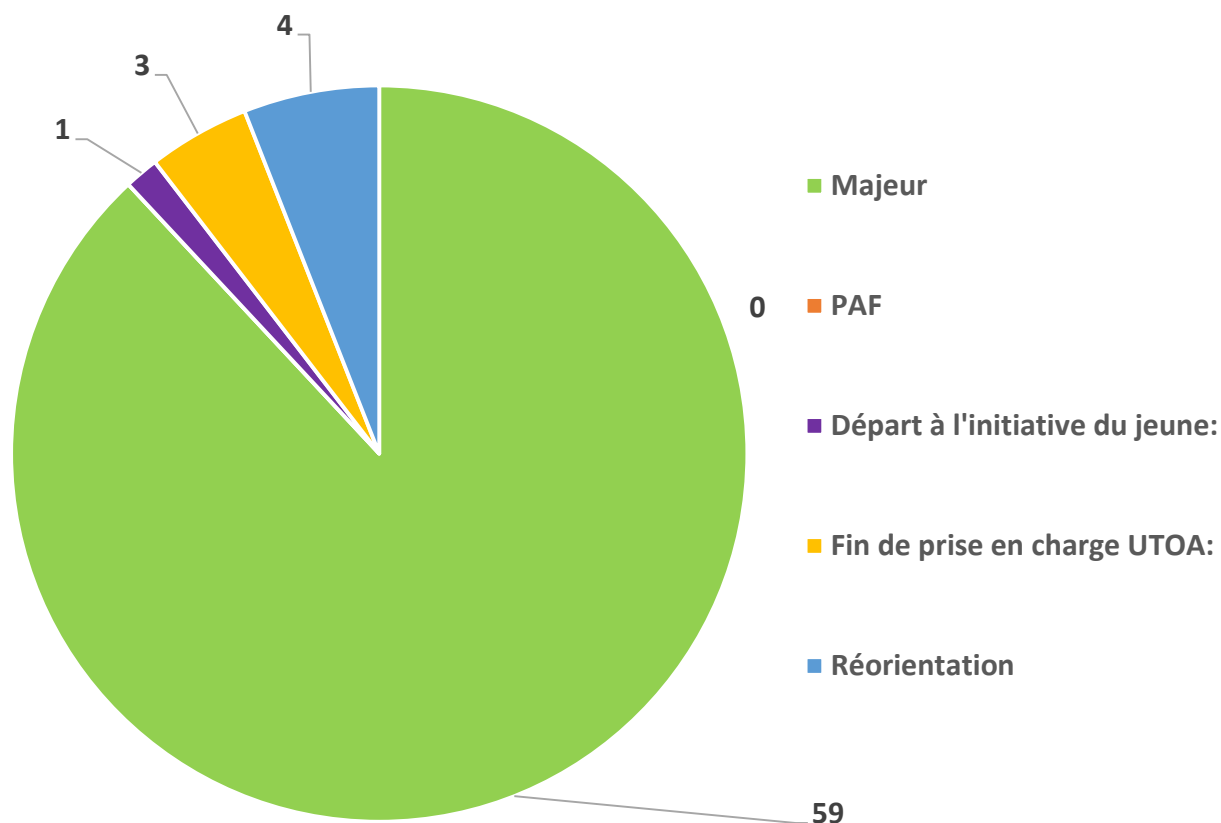


Les fins de prises en charge

Une grande partie des départs de l'association sont liés à la majorité des MNA, ne pouvant plus être pris en charge par l'association UTOA. Ce moment est souvent vécu douloureusement par les jeunes. En effet, leur prise en charge est en moyenne de 14 mois. Ce temps leur permet de trouver de la stabilité, d'instaurer un climat sécurisant et de créer un réel lien de confiance auprès des travailleurs sociaux par le biais d'un accompagnement personnalisé. Cette relation éducative trouve son apogée généralement en fin de prise en charge. La projection de la rupture de ce lien, et de la nécessité d'en créer un avec le travailleur social référent, de nouveau pour un temps indéfini, explique ce sentiment au moment du départ.

Ce dernier est souvent exprimé par les jeunes comme étant une séparation, sentiment qui est parfois difficile à vivre au regard de leur parcours de vie. De plus, la majorité est une période liée à de nombreux enjeux administratifs qui sont plus ou moins compris selon les capacités linguistiques du jeune. Tous ces éléments participent à la difficulté pour eux de quitter l'association UTOA à leur majorité.

67 fin de prise en charge en 2021



Les missions éducatives :

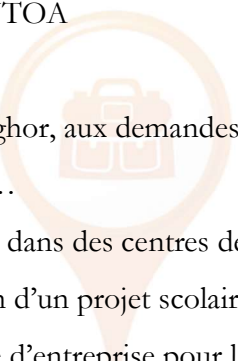
Préambule COVID

Cette année 2021 a été impactée par la crise sanitaire liée au COVID19. Même si les jeunes n'ont pas eu à vivre le confinement qui a été imposé en 2020, de nombreuses restrictions ont eu lieu, à savoir l'obligation vaccinal pour pratiquer une activité sportive par exemple, la présence d'un couvre-feu sur une partie de l'année, l'obligation du port du masque, etc.

Malgré leurs interrogations et leur crainte concernant la vaccination, 63 MNA au sein de l'association UTOA ont reçu deux doses de vaccins ou ont eu un schéma vaccinal complet.

19 jeunes ont été testés positifs au COVID, ce qui a entraîné une modification de l'organisation au sein des logements afin que tous, au sein du même appartement, n'attrapent pas le virus.

Lorsqu'un jeune a été testé positif au COVID, nous avons systématiquement prévenu l'Agence Régionale de Santé, en transmettant également les informations concernant les cohabitants du même logement. Les multiples changements concernant les protocoles d'isolement ont été difficilement appréhendés par les jeunes. Cela a nécessité un réajustement du discours de l'équipe éducative.

- 
- Évaluation niveau scolaire
 - Scolarisation au sein de l'école UTOA
 - Préparation aux tests Senghor
 - Accompagnement aux tests Senghor, aux demandes d'orientation au sein de l'EN (CIO)
 - Liens avec les collègues / lycées ...
 - Accompagnement à l'inscription dans des centres de formations professionnelles
 - Accompagnement à l'élaboration d'un projet scolaire ou professionnel par le biais de stage
 - Accompagnement à la recherche d'entreprise pour les apprentissages

Tous les jeunes accueillis au sein de l'association travaillent avec les éducateurs sur un projet scolaire et professionnel. La temporalité de la concrétisation de ces projets dépend de deux facteurs principaux : le niveau linguistique et la période de l'année à laquelle les démarches sont faites (en découle des possibilités d'orientations réduites car les classes sont déjà complètes).

Ceux pour qui les critères évoqués ci-dessus freinent temporairement leur entrée dans un parcours scolaire intègrent l'école UTOA afin d'être continuellement dans une démarche de l'apprentissage de la langue française, et d'insertion en milieu professionnel.

Il est à noter que l'école UTOA propose depuis plusieurs années des cours informatiques aux jeunes. Ce besoin de compétences a largement évolué avec le COVID19, et la mise en place des cours en distanciels. Les éducateurs se sont alors emparés de cet accompagnement et nous avons observé une amélioration dans l'utilisation de cet outil. En lien avec les nombreuses démarches administratives qui se font désormais en ligne, un accompagnement global entre le service pédagogique et éducatif continue d'être de mise.

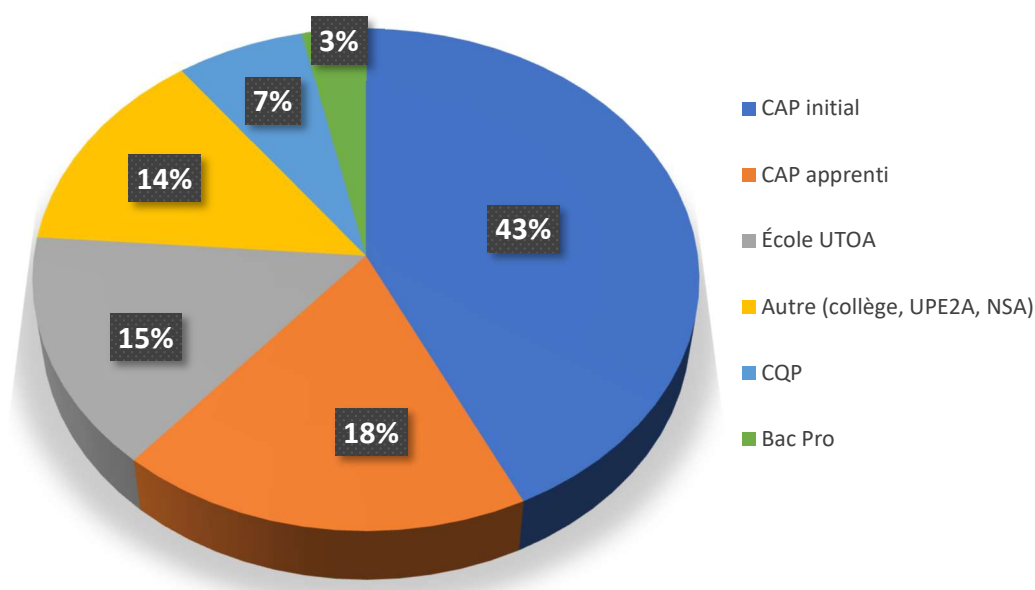
Malgré la difficulté des cours à distance, cet accompagnement a permis aux jeunes de maintenir un rythme de travail scolaire cohérent avec les attentes de leurs formations respectives.

Comme nous l'avons évoqué plus haut, les vœux et demandes d'orientation scolaire auprès des CIO (Centre d'Information et d'Orientation) des jeunes sont travaillés avec les éducateurs autour de 3 principaux critères :

- Le niveau scolaire des jeunes
- La disponibilité de places dans les filières
- L'employabilité à la sortie du cursus scolaire

Malgré cela, il est à noter le souhait d'une grande majorité des MNA d'accéder à des filières en apprentissage. Cela peut s'expliquer par des difficultés scolaires, et des savoir-faire acquis à travers leur parcours migratoire. Ils ont donc le sentiment en apprentissage de pouvoir rapidement avoir une reconnaissance de leurs compétences et capacités qu'il serait difficile d'obtenir uniquement à l'école.

Scolarité des 147 MNA en 2021



L'accompagnement administratif

- Accompagnement à l'accès aux soins
- Accompagnement à la reconstruction d'état civil
- Aborder les démarches liées à leur future vie de jeune majeur (CAF, pôle emploi,)

- Les éducateurs amènent les jeunes MNA à entrer dans un schéma de suivi médical complet. Ils sont rapidement amenés à déclarer un médecin traitant, et à suivre selon leur parcours un circuit de dépistage de certaines maladies.

- Les éducateurs ont participé à 15 accompagnements aux ambassades situées à Lyon ou à Paris. 42 jeunes ont bénéficié de ces accompagnements (plusieurs pour certains). Ces derniers sont liés à des demandes de carte consulaire, de passeport, de carte d'identité biométrique ou encore pour effectuer les enrôlements NINA. Le détail de ces accompagnements est le suivant :

- 5 demandes de carte consulaire donc 4 qui ont abouti à un résultat positif
- 26 demandes de passeport dont 22 qui ont abouti à un résultat positif
- 9 enrôlements NINA qui ont abouti à un résultat positif
- 2 demandes de carte d'identité biométrique qui ont abouti à un résultat positif

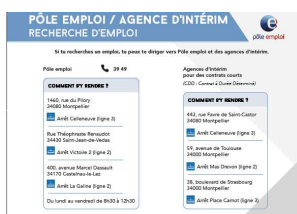
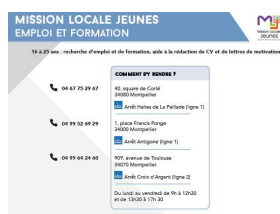
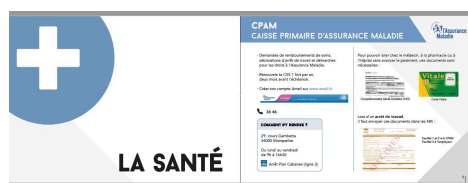
Nous avons donc eu 83% de retours positifs pour ces démarches.

À force d'expériences, les travailleurs sociaux de l'association ont connaissance de l'ensemble des fonctionnements des ambassades lié à l'obtention des documents d'identités des pays d'origine. Les démarches n'ayant pas eu de débouchés positifs sont liées à des documents manquants ou jugés incomplets par ces administrations.

En ce qui concerne les documents manquants, certaines situations personnelles de jeunes MNA ne permettent pas de se faire parvenir des documents originaux tels qu'un extrait d'acte de naissance (plus de lien avec le pays d'origine, parents décédés ...). Face à cette problématique, nous cherchons à nous mettre en lien avec des associations pouvant faciliter les liens avec les pays d'origine.

- Dans le cadre de son projet scolaire, Madame Gabrielle LLIORT, stagiaire éducatrice spécialisée a proposé de concevoir et rédiger un livret de sortie. Ce dernier a été travaillé en équipe. Il est transmis au jeune 1 mois avant ses 18 ans afin qu'il puisse s'en imprégner et en échanger tout au long de sa fin de prise en charge avec son éducateur au sein de l'association. On y retrouve les institutions et des lieux ressources au sein desquels ils pourraient être amenés à se rendre, ainsi que des explications concernant des démarches administratives pour un jeune majeur.

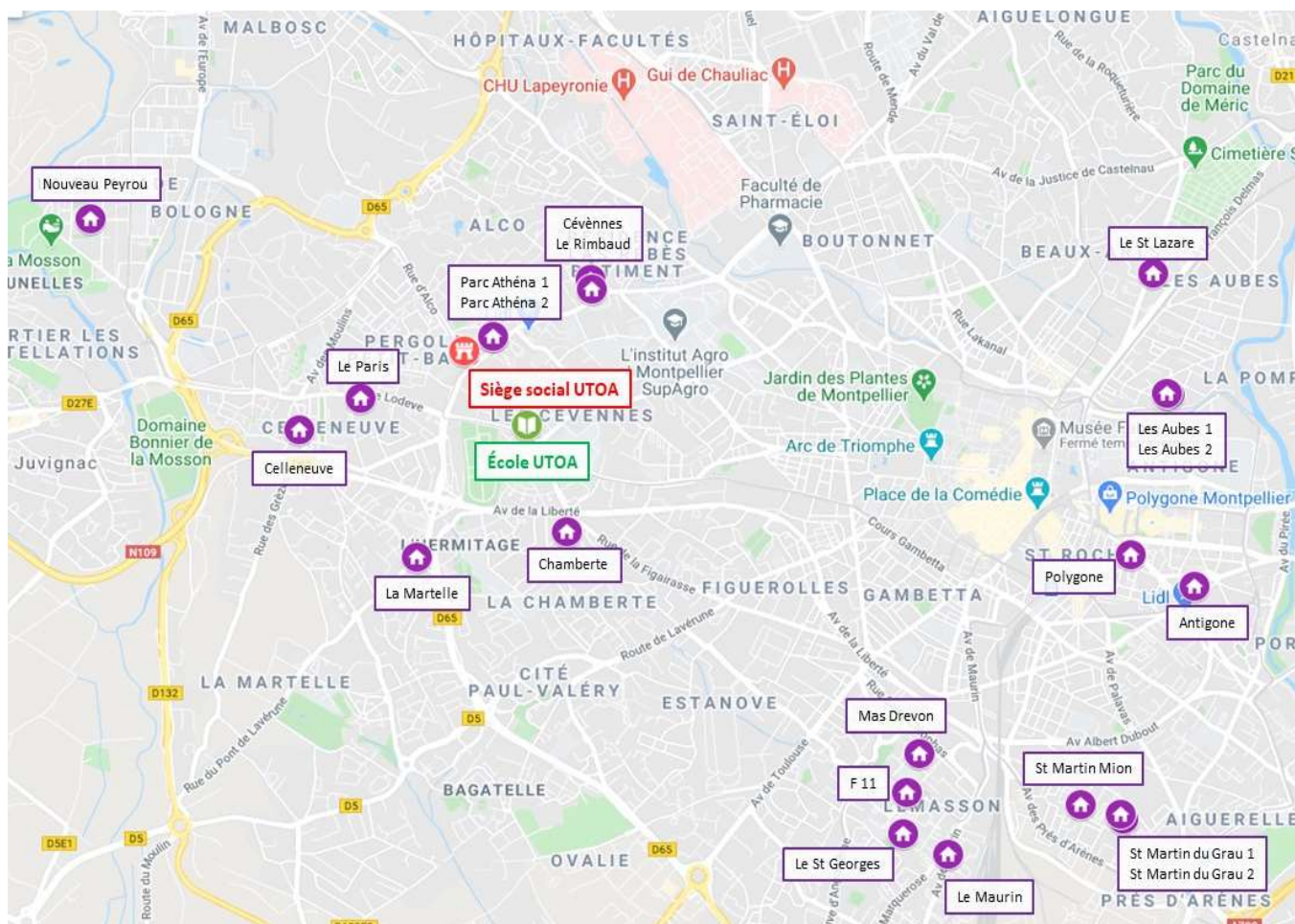
Ce livret permet aux jeunes d'appréhender avec moins de difficultés et de crainte cette période délicate qu'est le passage à l'âge et au statut d'adulte en France.



L'insertion dans la société française

- Accompagnement à l'autonomie dans le logement (entretien / devoirs et droits) et dans le quotidien (apprentissage de la gestion financière / se faire à manger / faire son linge ...) Apprentissage du bien-vivre ensemble et du savoir-être
- Mise en place d'activités sociales et culturelles

- 21 LOGEMENTS :



	3 jeunes par appartement	4 jeunes par appartement
T3	1	0
T4	3	11
T5	0	6

L'objectif de ce choix d'hébergement vient de la nécessité de préparer leur autonomie à la sortie du dispositif à 18 ans. Il est impératif qu'ils aient acquis les règles de savoir-faire et savoir-être dans un appartement, les devoirs, et les droits des locataires ; l'insertion par le logement, parfois en colocation dans leur future vie d'adulte, étant une clé de l'insertion sociale en France.

Il nous apparait clairement un grand nombre de plus-values à ce fonctionnement :

- Mise en situation de locataire
- Insertion dans la société française
- Lien avec le voisinage
- Ouverture aux autres cultures avec l'obligation de vivre avec d'autres jeunes issus d'origines différentes

- Accompagnement des travailleurs sociaux sur l'autonomie au quotidien (ménage – course – préparation de repas équilibrés et moins coûteux que des repas pris à l'extérieur ...)
- Sensibilisation au coût général d'un appartement
- Sensibilisation à l'importance des bonnes relations entre voisins

Depuis l'instauration d'une surveillance de l'état des appartements CSEP / travailleurs sociaux et service technique, nous observons une nette diminution des dégradations : passage hebdomadaire minimum d'une fois par semaine pour les travailleurs sociaux, passage hebdomadaire du service technique, et passage bimensuel des CSEP.

Nous observons actuellement une "simple" usure des locaux liée au co-hébergement de 3 ou 4 adolescents en plein apprentissage du savoir être, des devoirs et droits au sein d'un logement.

- En raison des restrictions sanitaires, de nombreuses activités ont été annulées au dernier moment ou n'ont simplement pas pu avoir lieu. Pour ces raisons, 29 activités encadrées par les travailleurs sociaux de l'appartement ont été honorées. Cela représente un budget de 2949,33€.

Afin de pallier ce manque d'activité, l'association a financé des jeux de sociétés que les travailleurs sociaux empruntent lorsqu'ils se rendent sur les logements afin de passer des moments conviviaux avec les jeunes. Cela a permis à certains d'entre eux de découvrir d'autres centres d'intérêts ou de simplement appréhender un jeu en format papier. Ces moments de partage ont été vécus comme une réelle « bouffée d'air » malgré un contexte sanitaire particulier.

La fin d'année 2021 a été marquée par un allègement des restrictions sanitaires. Un projet pour apprendre à nager pour 6 jeunes a été mis en place, à raison d'une séance par semaine, encadrée par un professionnel. L'association a demandé aux jeunes concernés par ce projet une participation financière à hauteur de 5€ par mois. De ce fait, ces derniers se sont investis auprès de ce projet et ont honoré les premières séances prévues en fin d'année.

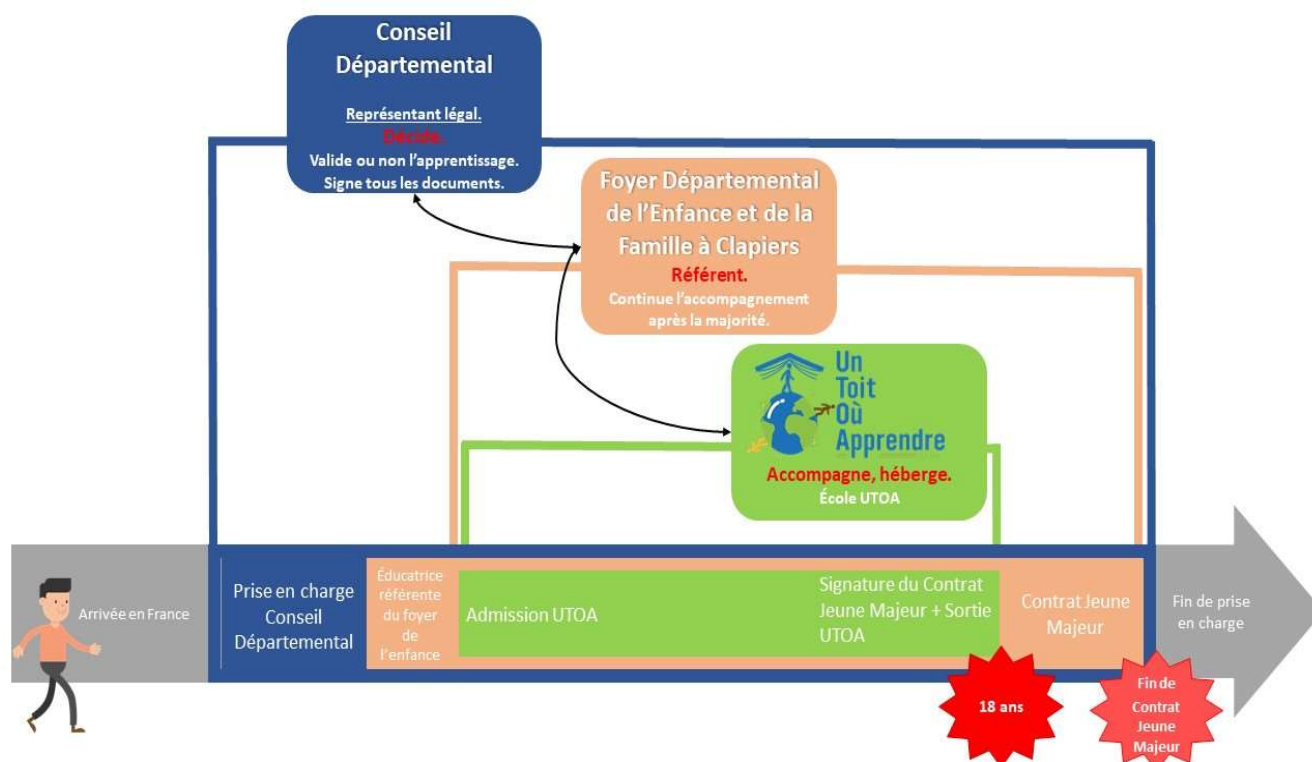
Par ailleurs et afin de favoriser l'inclusion sociale et culturelle des jeunes accueillis, un partenariat avec le musée Fabre a été mis en place. Cela permet à une dizaine de jeunes de participer gratuitement à trois visites du musée dans l'année. Ces temps sont entourés par les travailleurs sociaux de l'association UTOA.



PARTENARIATS :

Le CD et le Foyer de l'Enfance et de la Famille

Schéma explicatif à destination des jeunes d'UTOA :



L'association UTOA travaille en lien étroit avec le CD et le FDEF. Ces partenaires privilégiés interviennent en amont, pendant et après la prise en charge des MNA par l'association.

Après avoir été évalués par la cellule d'évaluation de la minorité et de l'isolement de l'Hérault de l'association « L'Avitarelle », les MNA sont mis à l'abri par le CD qui a la mission de protection de l'enfance. Les jeunes accueillis ont une mesure de protection (OPP) qui pour la plupart des MNA, dure un an (renouvelable). Un éducateur référent du jeune est désigné au FDEF. Ce professionnel aura la charge de suivre l'évolution du jeune pendant tout le temps de sa prise en charge par les services de protection. Avant chaque fin d'OPP, nous communiquons au FDEF un rapport d'évaluation de la situation du jeune. Ce rapport, repris par les travailleurs sociaux du FDEF, est transmis au conseil départemental, puis envoyé au juge qui décidera ou non du renouvellement de la mesure de protection.

Avant leur majorité, les jeunes hébergés au sein d'UTOA ont la possibilité d'effectuer une demande de contrat jeune majeur, leur permettant une continuité de prise en charge par les dispositifs de protection de l'enfance. Le conseil départemental est alors décisionnaire quant à l'acceptation de cette demande, signataire de ce contrat, et garant de lui trouver un hébergement par la suite.

Pour ce faire, nous envoyons de nouveau un rapport d'évaluation au FDEF qui sera transmis au conseil départemental ait en sa possession les informations nécessaires à la prise de cette décision. Quant au MNA, il doit rédiger un courrier faisant part des raisons et de sa motivation quant à cette demande de CJM.

La cheffe de service MNA du conseil départemental est désignée comme étant la « responsable légale » des MNA. À ce titre, elle garde la responsabilité de toutes les grandes décisions concernant la vie et la prise en charge des jeunes. Elle travaille notamment avec une équipe de professionnels en charge d'accompagner les mineurs sur leur demande de régularisation. Les dossiers sont instruits en collaboration avec les travailleurs sociaux d'UTOA.

Les professionnels de santé

Les travailleurs sociaux sont en lien avec différents professionnels de santé :

- Médecin du FDEF
- Infirmières du FDEF
- CLAT
- Médecins de quartier
- Psychiatres et psychologues (MDA, Frantz Fanon)
- Infirmière prestataire UTOA

Lors de l'admission du MNA, le médecin et les infirmières du FDEF nous transmettent, lorsque cela n'a pu se faire en amont, le bilan médical, carnet de santé ainsi que les différents rendez-vous médicaux à prévoir, notamment au CLAT. Le MNA est ensuite orienté, par les travailleurs sociaux, vers un médecin de quartier afin de déclarer le médecin traitant.

Leurs représentations étant différentes des occidentaux concernant le domaine médical, les jeunes accueillis ont parfois eu du mal à comprendre l'intérêt de faire certains examens (les rendez-vous au CLAT, les prises de sang...). De ce fait, il peut être difficile d'obtenir leur adhésion concernant leur prise en charge médicale. Par conséquent, les travailleurs sociaux doivent régulièrement faire preuve d'ingéniosité pour convaincre le public accueilli de pratiquer certains examens médicaux, dans leur intérêt.

Une infirmière prestataire exerce au sein d'UTOA tous les mercredis après-midi. Sa mission permet un suivi plus précis sur la situation de chaque jeune hébergé au sein d'UTOA. Elle effectue des prises de sang, elle informe les MNA de leurs pathologies et des traitements à prendre. Elle effectue les piluliers qui sont remis aux jeunes par les travailleurs sociaux. Sa présence est bénéfique pour le suivi des dossiers médicaux des jeunes et facilite les échanges avec les professionnels de santé partenaire. Elle assure aussi un soutien et suivi psychologique des jeunes accueillis.

En effet, du fait de leur histoire, et des événements traumatiques qui ont jalonné leur parcours migratoire (violence, torture, meurtres ...), de nombreux jeunes sont en souffrance. Les travailleurs sociaux qui relèvent ce besoin de soutien psychologique sont bien souvent désarmés face à ces situations : les rares endroits qui sont sur ce segment d'accompagnement comme Frantz Fanon, les CMPP (Centres Médico Psychopédagogiques) sont saturés et le premier rendez-vous est fixé à plusieurs mois.

Ces jeunes sont alors laissés sans suivi, les amenant alternativement à des comportements d'addiction, d'errance, d'échec scolaire ... les mettant à court ou moyen terme en danger. L'infirmière assure alors sur son temps de présence ce soutien pour les situations les plus urgentes.

Au niveau de la prise en charge administrative, nous notons de réelles difficultés quant au renouvellement des dossiers C2S. En effet, cette procédure se fait essentiellement par les assistantes administratives du Conseil Département, ce qui ne permet pas à l'équipe éducative d'entamer cette démarche avec les MNA. Il serait intéressant est bénéfique que cette mission soit octroyée à UTOA afin de permettre une réactivité dans les demandes de dossiers C2S, auprès de l'assurance maladie. Cette mission permettrait dans le même temps la continuité du travail éducatif effectué auprès des MNA en les initiant concrètement, au vu de leur majorité proche, aux démarches administratives liées à leur santé.

Il est aussi à noter que nous rencontrons de plus en plus de difficultés liées aux autorisations de soins. Nous sommes confrontés de plus en plus régulièrement à des refus de prise en charge (notamment dans les cliniques) si nous ne sommes pas en possession de ce document. Cette problématique étant vraiment prégnante lors des soirées et weekend lorsque nous ne pouvons joindre le responsable légal de ces mineurs.

Scolarité et professionnalisation :

Nous sommes en lien avec les différents établissements scolaire, tel que les collèges, lycées, lycées professionnels, organismes de formation professionnel. Cette collaboration permet d'avoir un regard sur le suivi pédagogique des élèves MNA et de les informer sur leurs projets professionnels et ce, en lien avec leur futur demande de titre de séjour. De ce fait, les MNA doivent parfois s'orienter, vers des domaines d'apprentissages, accessible rapidement et qui vont leur permettre de trouver un emploi, les conduisant à l'obtention d'un titre de séjour.

Les difficultés que nous rencontrons au quotidien concernent les des différents documents à signer. En effet, en début d'année, les carnets de correspondance doivent-être signés par le responsable légal, tout comme les autres documents d'ailleurs, tel que le règlement intérieur de la cantine, autorisation de sorties scolaire, fiche de vœux, autorisation de récupérer le PC portable remis par la Région.... Les délais de signature sont chronophages ce qui conduit à une détérioration de la relation éducative, dû à la difficulté pour les jeunes de comprendre les raisons de ces délais qui peuvent les mettre dans une position inconfortable face aux administrations scolaires.

Instituts de formation :

Dans un souhait de transmettre des compétences éducatives et relationnelles, nous sommes attachés au fait d'accueillir, d'accompagner et de soutenir les étudiants venant de différents instituts de formations (IRTS, CEMEA, Initiatives, OFTS Lozère ...).

Nous accueillons de manière quasi-constante un ou plusieurs stagiaires (principalement moniteur-éducateur, éducateur spécialisé). Chacun d'entre eux est accompagné par un professionnel référent.

Un point trimestriel est organisé avec le responsable de service, le travailleur social référent et la personne en situation de stage afin d'échanger sur nos différentes observations et réajuster, si nécessaire, certaines actions mis en place.

2. L'accompagnement des tout petits enfants éloignés de leur famille, de la MECS Vida Boa

Une Maison d'Enfants à Caractère Social accueille des enfants et adolescents dont les familles se trouvent en difficulté momentanée ou durable et qui ne peuvent, seules ou avec le recours de proches, assumer la charge et l'éducation de leurs enfants.

Au sein de la MECS UTOA, les enfants ou les adolescents sont confiés par le service de la Direction Enfance et Famille du Conseil Départemental de l'Hérault, sur ordonnance du Juge des enfants ou la famille.

Le contexte de la villa Vida BOA

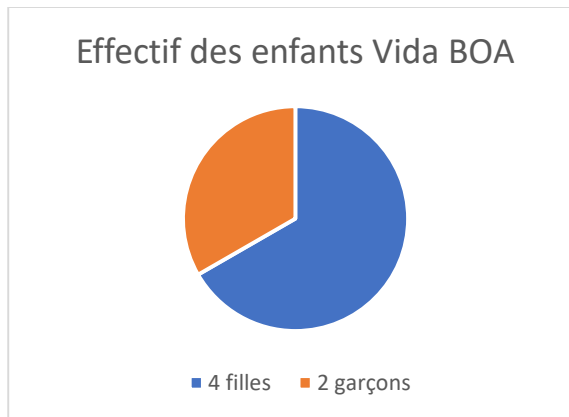
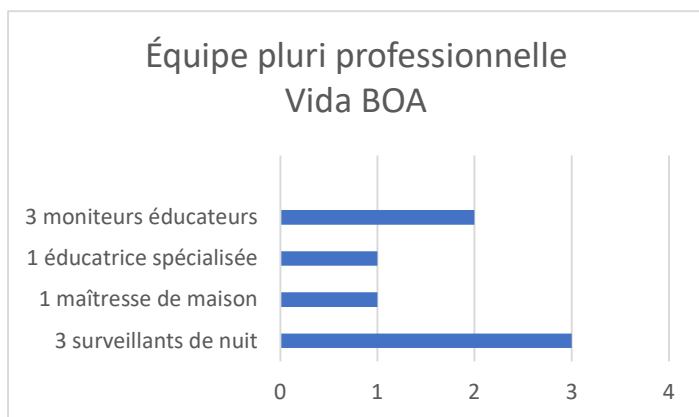
L'objectif de la villa Vida Boa est d'accueillir des enfants originaires du département de l'Hérault. Sa mission répond à des difficultés sociales et familiales dans des contextes de :

- Maltraitance
- Carences éducatives graves des parents
- Séparations de parents
- Précarité socio-économique
- Troubles psychiatriques de l'un ou des deux parents
- Conduites déviantes ou « addictives » ...

Fonctionnement de la Vida BOA :

La villa est agréée pour accueillir 6 enfants de 5 ans à 12 ans en mixité. Elle est organisée autour d'une prise en charge éducative globale et individualisée associée à une scolarité extérieure et un travail de proximité avec les travailleurs sociaux des Services Territoriaux des Solidarités, et les familles, lorsque cela est possible.

L'équipe éducative de la Vida BOA est composée de cinq éducateurs, d'une maîtresse de maison et de trois surveillants de nuit, tous à temps plein. Afin de compléter cette équipe, une secrétaire et un chef de service interviennent et partagent leur temps de travail entre la Vida BOA et une autre maison d'enfants, la Vida SERENA.



Au sein de cette villa, nous accueillons 4 jeunes filles de 6 à 12 ans et 2 garçons de 10 à 14 ans. En lien avec le service établissement et moyens du Conseil Départemental, nous avons fait le choix de maintenir l'accueil du préadolescent âgé de 14 ans car sa fratrie, une sœur et un frère, sont également accueillis au sein de la Vida BOA.

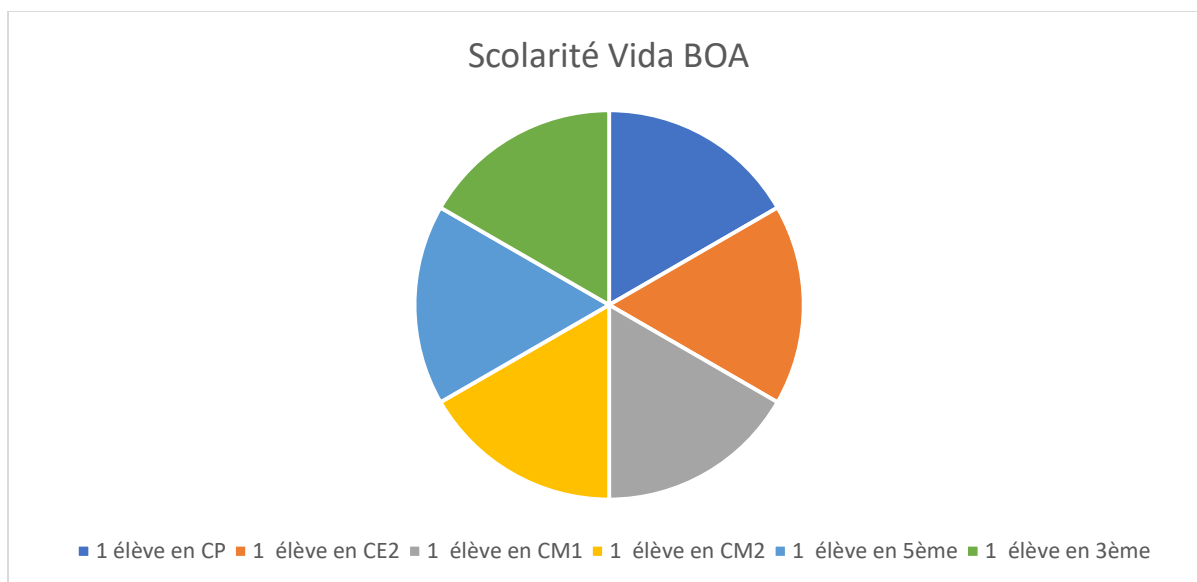
L'accompagnement des enfants est rythmé par le quotidien et le repérage de temps bien définis : temps de levé, d'hygiène, de scolarité, de repas, de devoirs, de loisirs, de couché etc. Ce fonctionnement permet d'avoir un cadre repérant et structurant.

La plupart de ces temps sont collectifs et les professionnels s'efforcent d'accompagner individuellement les enfants, tout en prenant en compte la dimension collective.



La scolarité :

Quatre enfants sont scolarisés au sein de l'école primaire, à proximité de la maison et deux préadolescents sont scolarisés au collège situé dans le village voisin. Après un accompagnement progressif et sécurisé, les deux collégiens sont maintenant autonomes et prennent le bus seuls, pour se rendre sur leur établissement scolaire.



Les projets de la Vida BOA :

Dès l'ouverture de la vida BOA en septembre 2021, plusieurs supports ont été mis en place afin de favoriser la vie quotidienne (tableau de service des repas, tableau avec support photos pour permettre aux enfants de visualiser et repérer le planning des professionnels à la semaine, organisation des temps de loisirs, de soutien scolaire...). Ces supports ont été réajustés et pensés en collaboration avec les six enfants.

Le fait d'inscrire les enfants dans l'organisation de leur vie collective permet de renforcer leur sens des responsabilités. Ces groupes d'expression ont permis de leur faire part des élections du Conseil à la Vie Social afin de les impliquer davantage à la vie de la maison d'enfants. A cet effet, les enfants ont pu décorer leur chambre afin de s'approprier leur espace. D'autres projets artistiques et manuels sont en cours d'élaboration.



Élection Conseil à la Vie Sociale.

Les projets constituent des supports à la création de lien, à l'entretien permettant de participer à un élan social, générateur de perspectives innovantes. Le vécu commun de ces projets et actions permet le partage et constitue des temps privilégiés qui enrichissent considérablement l'accompagnement des enfants, tant au niveau de la temporalité, qu'au niveau de la qualité et de la gestion du budget.

En ce début d'ouverture, le dernier trimestre de l'année 2021 a permis de mettre en place un atelier cuisine. Ce projet, riche en échanges et en apprentissage s'inscrit dans une action éducative qui tient compte à la fois de l'individuel et du collectif. Elle offre aux enfants un espace socialisant, un moment de partage et une anticipation des repas à organiser pour la semaine.

A raison d'une fois par semaine, chaque enfant propose un plat qui souhaite confectionner avec l'accompagnement de l'éducateur. Cette première action à amener l'équipe éducative et les enfants à travailler sur la création d'autres projets à venir.



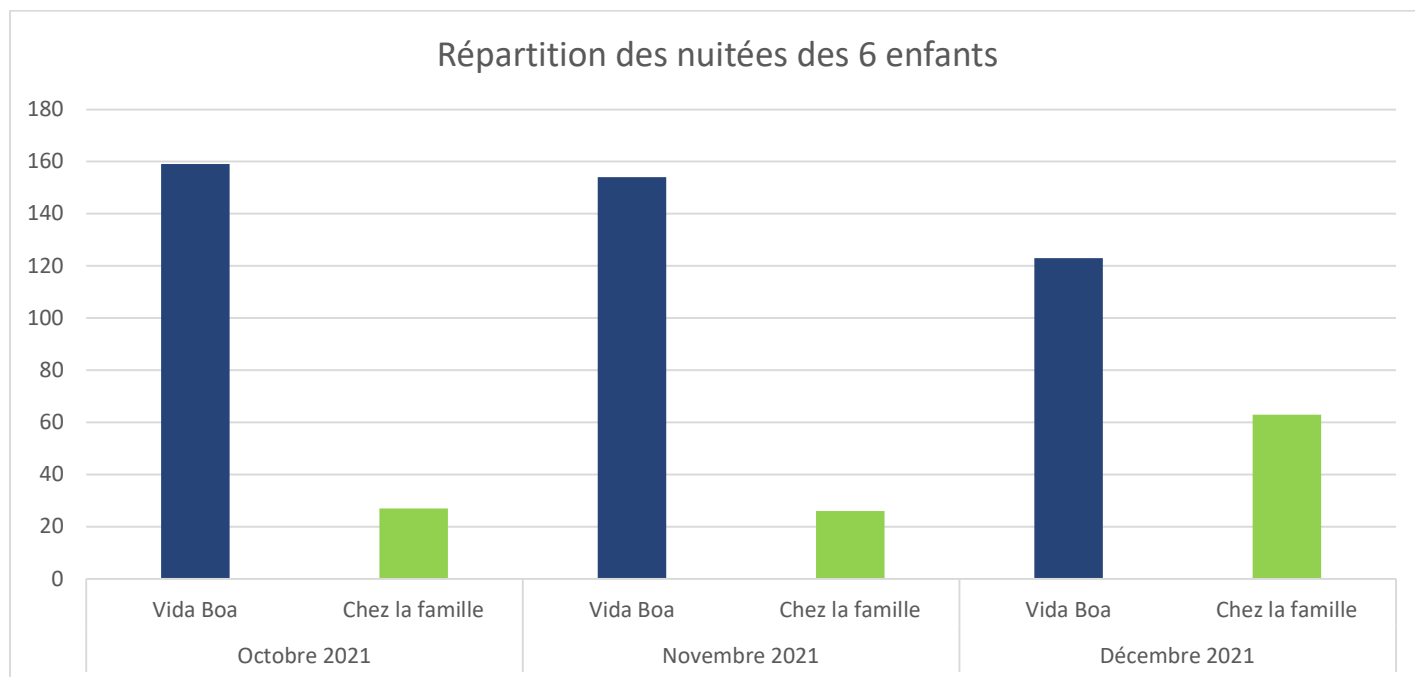
Lien avec la famille :

La totalité des enfants accueillis au sein de la vida BOA sont issus de famille monoparentale.

La mesure de placement vise, entre autres, la restauration par la famille de ses compétences parentales. Cela peut impliquer l'élargissement progressif des DVH octroyés par le Juge des enfants et le RTEF. Pour maintenir en priorité le lien avec les familles, lorsque cela est possible et en lien avec les éducateurs STS, des visites médiatisées et des visites à domicile sont organisées.

Les parents ont la possibilité d'évoquer leur situation personnelle, d'aborder les questions liées à l'éducation de leurs enfants, de faire état de leurs attentes. Ces temps sont des moments propices aux échanges et peuvent être le point de départ de nouvelles propositions concernant la prise en charge de l'enfant (extension vers des droits d'hébergement).

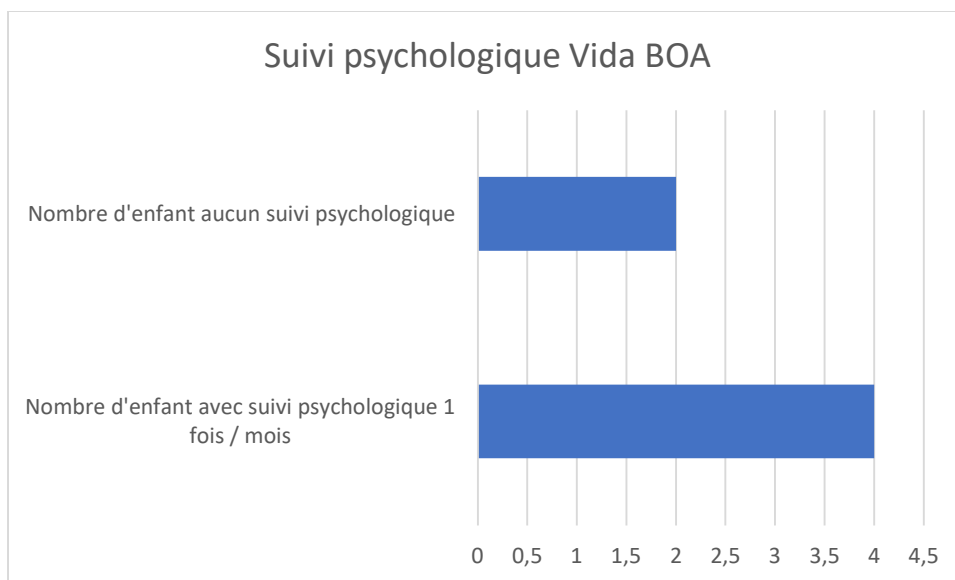
Dans l'intérêt des enfants et avec l'aval des Services Territoriaux des Solidarités, l'équipe éducative est également en lien avec la famille élargie de certains enfants (oncles, tantes, grands-parents).



Les partenaires :

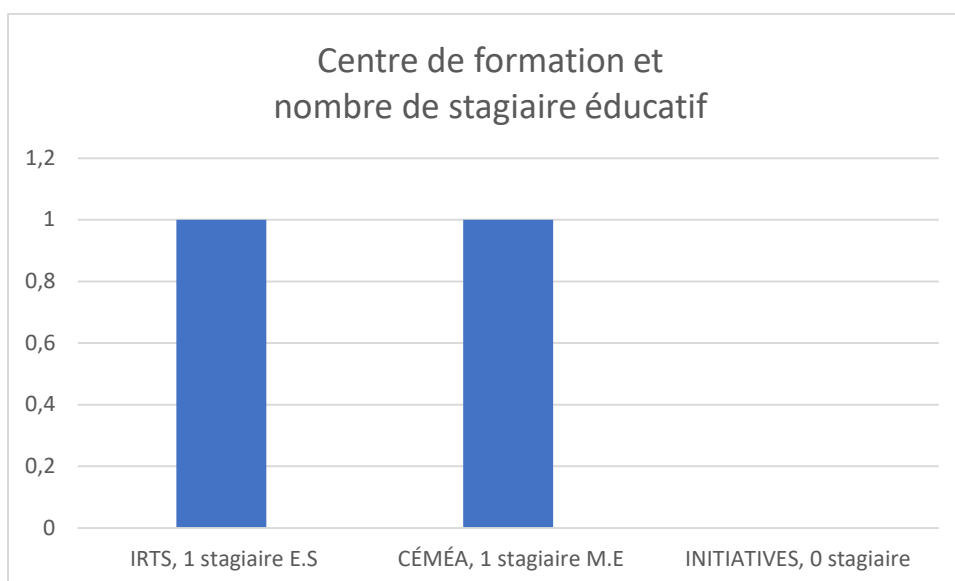
Afin de permettre une cohérence dans l'accompagnement éducatif des enfants, l'équipe s'est attachée à s'inscrire dans un travail de réseau et de partenariat. Ce partenariat extérieur s'articule avec les équipes pédagogiques, les associations sportives et culturelles du village et des villes voisines. A la demande de certains enfants, nous avons pu les inscrire sur des activités de danse, foot et boxe. Cette éducation par le sport, permet aux enfants de rencontrer d'autres jeunes venant de tout horizon et de travailler des règles et des valeurs communes.

Au niveau du soin, nous avons créé un partenariat avec des professionnels de santé du village (médecins, pharmacie, psychologue). Nous sommes toujours dans l'attente de place au sein du CMPP situé à Montpellier car les délais sont d'un an. De ce fait, sur les six enfants, quatre d'entre eux bénéficient actuellement d'un suivi psychologique à raison d'une fois par mois.



Les stagiaires éducatifs :

Sur le registre de l'accompagnement des travailleurs sociaux en situation de stage, un partenariat a été créé avec trois Instituts de formation. Les éducateurs de la Vida BOA accompagnent et apportent un soutien technique et théorique à un moniteur éducateur et une éducatrice spécialisée, tous les deux, en stage de découverte.



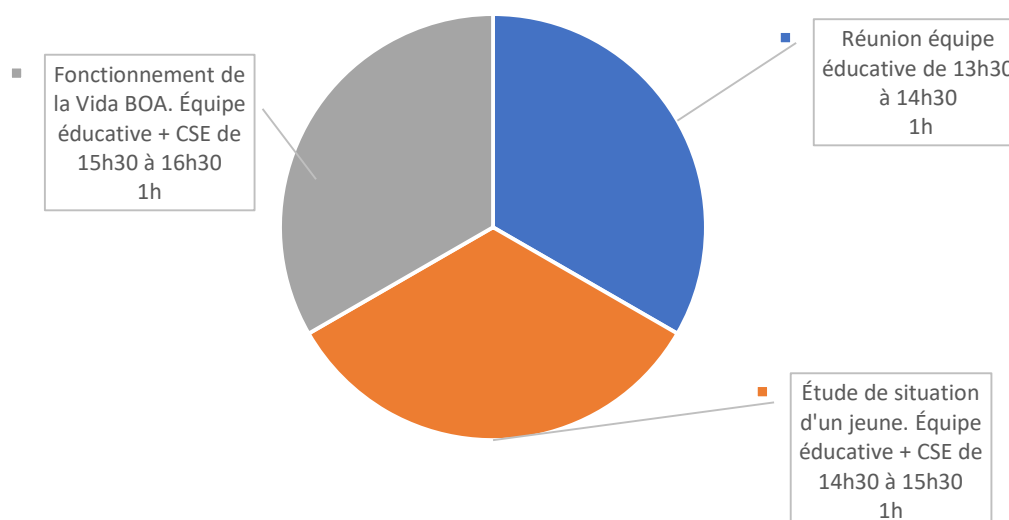
Les temps de réunions :

Les réunions d'équipe hebdomadaires ont lieu tous les jeudis après-midi. Sont abordés :

- Une étude de situation d'un jeune, rédigé par l'éducateur référent. Échange en équipe et action à mener dans l'intérêt de l'enfant.
- L'organisation de la semaine à venir : accompagnements et rendez-vous divers (médicaux, scolaire, visites médiatisées, DVH, projet en cours).

A raison d'une fois par mois, les surveillants de nuit participent à la réunion afin que nous puissions réajuster nos pratiques professionnelles et maintenir cette cohérence éducative.

Répartition du temps de réunion Vida BOA



Les perspectives 2022 :

- Mise en place des projets personnalisés comme le préconise la loi du 2 janvier 2002.
- Écriture du projet de service.
- Création d'une fresque murale avec l'empreinte de mains et le prénom des enfants et de l'équipe pluriprofessionnelle.
- Fabrication d'une cabane en bois sécurisée dans le jardin avec des palettes.
- Créer un potager dans le jardin.
- Organisation d'un camp extérieur à la vida BOA.
- Mise en place de l'analyse de la pratique à raison d'une fois tous les deux mois.

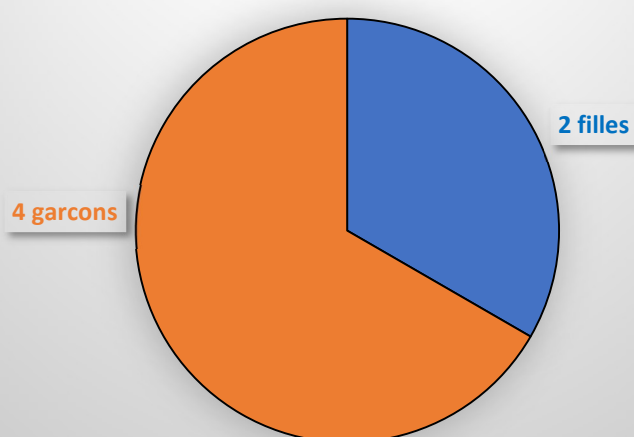
3. L'accompagnement d'enfants MNA en situation d'isolement et fragilisés de la MECS Vida Serena

Selon la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, le Mineur Non Accompagné est un enfant âgé de 0 à 18 ans qui entre sur le territoire des États membres sans être accompagné d'un adulte qui est responsable de lui.

La loi du 14 mars 2016 relative à la Protection de l'Enfance précise leur statut en tant que « mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille ».

La MECS Vida SERENA est actuellement destinée pour six adolescents, âgés de 13 à 18 ans, ayant le statut de Mineurs Non Accompagnés. Dans le futur, l'objectif étant d'obtenir la conformité ERP afin d'accueillir dix MNA.

Effectif MNA Vida SERENA avant conformité ERP



Ce statut de MNA est attribué après la procédure dite « d'évaluation à la minorité ». En effet, étant reconnus comme mineurs en danger, du fait de leur âge et de leur isolement, leur placement est officialisé par une Ordonnance de Placement Provisoire.

Sans parent sur le territoire, les MNA remplissent également les critères pour qu'une mesure de tutelle soit ouverte. Dans le cadre du jugement d'Assistance Éducative, le Conseil Départementale de l'Hérault est considéré comme le service gardien des jeunes placés et protégés. Ainsi, la Direction Enfance et Famille est autorisée à accomplir les actes usuels pour le mineur. Les actes non usuels doivent faire l'objet d'une demande au Juge des Enfants.

Le contexte à la création de la villa :

Lors du recrutement de l'équipe éducative, il a été très difficile d'avoir exclusivement des candidatures de professionnels diplômés. En effet, le métier étant sous-tension, conjugué à l'éloignement géographique de la vida SERENA, ces éléments nous ont conduit à revoir nos embauches. Nous avons fait le choix de recruter une personne domiciliée proche de la maison d'enfant, avec une expérience dans le domaine sportif et une connaissance de l'environnement.

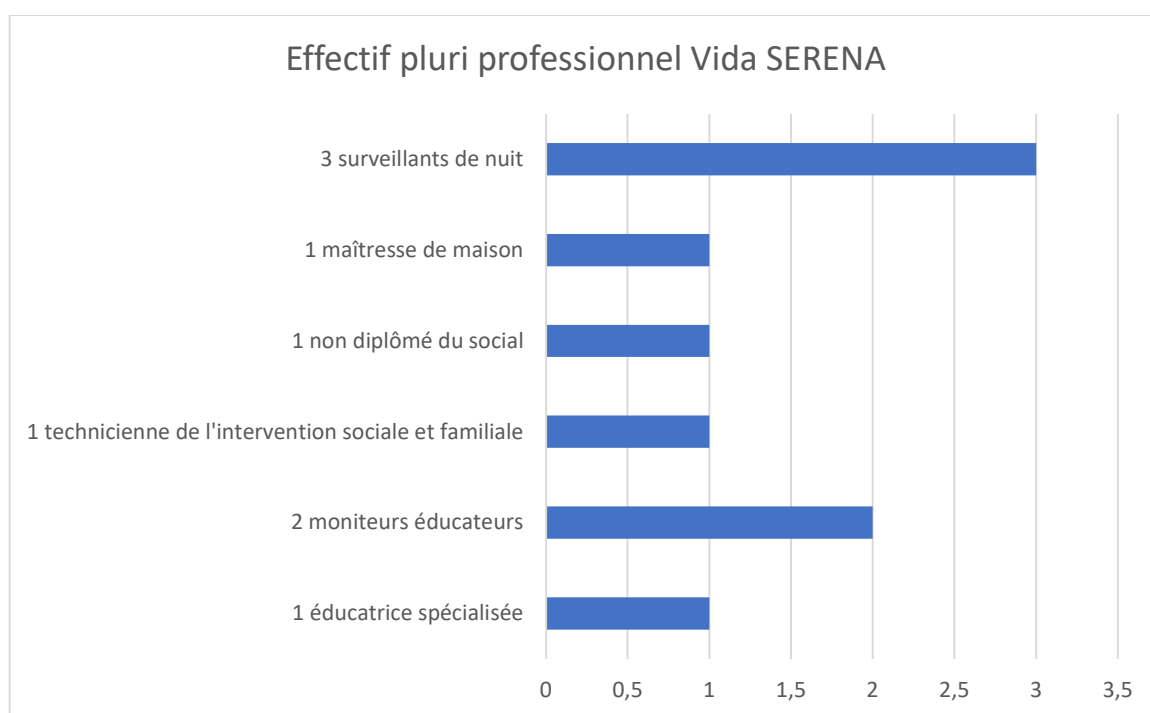
Un mois avant l'accueil des six jeunes, Les neuf salariés de l'équipe pluri professionnelle ont dans un premier temps effectuer des travaux de peinture, nettoyage, aménagement de l'espace avec le soutien et le savoir-faire des deux agents techniques et de l'équipe de direction. Ces semaines de travaux ont permis aux salariés de se connaître davantage et de créer une cohésion d'équipe dans le but d'accueillir au mieux les six jeunes.

Lors de l'accueil des six jeunes, l'équipe éducative a proposé plusieurs ateliers créatifs et sportifs afin que les jeunes puissent s'approprier ce nouveau lieu d'hébergement et leur environnement. Le Maire de la ville de Boisseron et sa première adjointe, sont venus au sein de la vida SERENA afin de se présenter et souhaiter la bienvenue aux professionnels et aux jeunes.



Pour l'ensemble de ces six jeunes, deux filles et quatre garçons, présentant chacun une maturité psychique, affective et une autonomie en construction singulière du fait des difficultés liées à leur parcours, il est proposé un accompagnement éducatif permanent et individualisé, dans une approche collective.

L'équipe éducative de la Vida SERENA est composée de 5 travailleurs sociaux (moniteurs éducateurs, éducateur spécialisé et technicien de l'intervention sociale et familiale), d'une maîtresse de maison et de trois surveillants de nuit. Afin de compléter cette équipe, une secrétaire et un chef de service interviennent et partagent leur temps de travail entre la Vida SERENA et la seconde maison d'enfants, la Vida BOA.



Nous sommes attachés à composer une équipe pluridisciplinaire, en réponse à la diversité des axes de travail à destination des MNA. Cela permet à chacun des travailleurs sociaux de s'imprégner de la spécificité et de l'expertise de l'autre afin de développer et de diversifier ses propres compétences.

L'équipe éducative et pluriprofessionnelle a pour mission :

- Assurer un suivi individualisé global de l'enfant sur le support quotidien du collectif,
- Soutenir la scolarité, la formation professionnelle, l'ouverture sociale et culturelle,
- Garantir les suivis de santé psychique, psychologique, de médecine générale ou spécialisée,
- Maintenir les liens familiaux lorsque la situation du jeune le permet.
- Accompagnement dans la gestion de leur chambre, des lessives, avec le soutien de l'équipe et plus particulièrement de la maîtresse de maison.

Les difficultés propres à un adolescent dans la gestion de sa chambre, de la confection des repas lors des ateliers cuisine est renforcé par le fait que ces six jeunes ne sont pas nés en France. La majorité des MNA arrivent en France sans jamais avoir utilisé de lave-linge, un micro-onde, un four, un congélateur, des produits d'entretien de tout type pour différentes surfaces. Nous développons des actions nécessaires permettant l'intégration de ces jeunes dans la société française, la gestion de leur espace de vie, la maîtrise de la langue française, l'accès aux droits, à la citoyenneté et à l'autonomie.

L'isolement de ces six jeunes est une donnée importante. L'équipe éducative est l'interlocutrice principale de ces adolescents en quête de repères et de soutien dans tous les actes de leur quotidien.

Il a parfois été difficile pour certains jeunes de se conformer au règlement de la vida SERENA car en effet, ils étaient auparavant hébergés au sein d'un hôtel et avaient une plus grande « liberté » de choix dans les actions, parfois dangereuses, qu'ils mettaient en place. Revenir à un accompagnement éducatif de proximité a été complexe pour certains jeunes. Nous avons mis en place des groupes d'expression afin de permettre aux jeunes de nous faire part de leur incompréhension. Nous avons pris le temps de leur expliquer nos missions en lien avec le projet d'établissement. Nous avons pu également leur annoncer la mise en place du Conseil à la Vie Social en les informant de la plus-value de cette instance.

Les points positifs repérés chez ces six adolescents :

- Capacité à s'adapter à un nouvel environnement
- Implication dans le milieu scolaire et professionnel (mise en situation de stage)

Les difficultés repérées chez ces six adolescents :

- Conduite addictives (stupéfiants)
- Préjugés sur l'accompagnement psychologique et de la médecine due à certaines croyances
- Inquiétude concernant la famille restée au pays
- Difficultés dans la gestion du budget (rapport à l'argent parfois inadapté)

- Difficultés dans les apprentissages
- Angoisses liées à la situation administrative

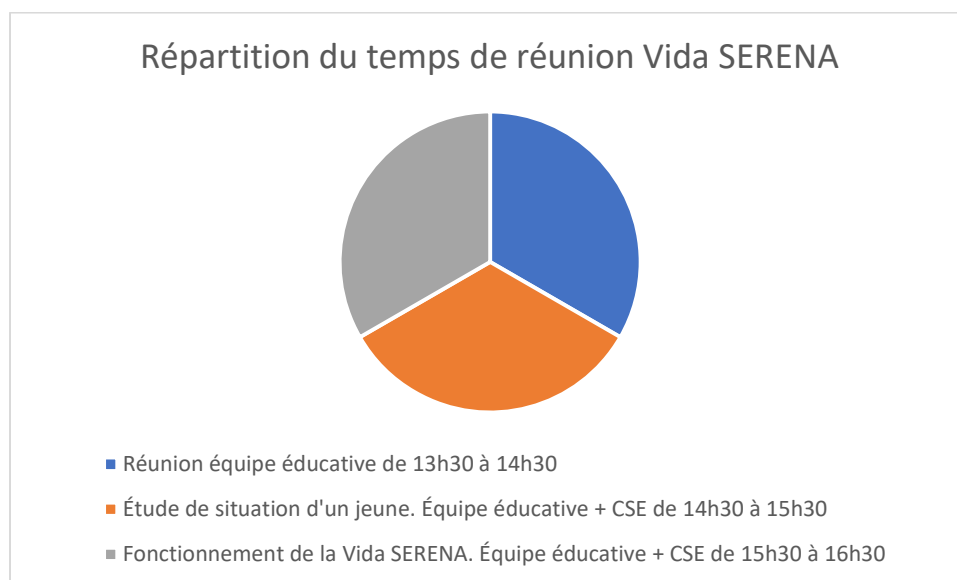
Ces différents éléments sont abordés durant nos réunions d'équipe éducative et nous permettent d'élaborer des axes de travail dans l'intérêt des jeunes.

Les temps de réunions :

Les réunions d'équipe hebdomadaires ont lieu tous les mardis après-midi. Sont abordés :

- Une étude de situation d'un jeune, rédigé par l'éducateur référent. Échange en équipe et action à mener dans l'intérêt de l'enfant.
- L'organisation de la semaine à venir : accompagnements divers (médicaux, scolaire, administratifs, projet en cours).

A raison d'une fois par mois, les surveillants de nuit participent à la réunion afin que nous puissions réajuster nos pratiques professionnelles et maintenir cette cohérence éducative.



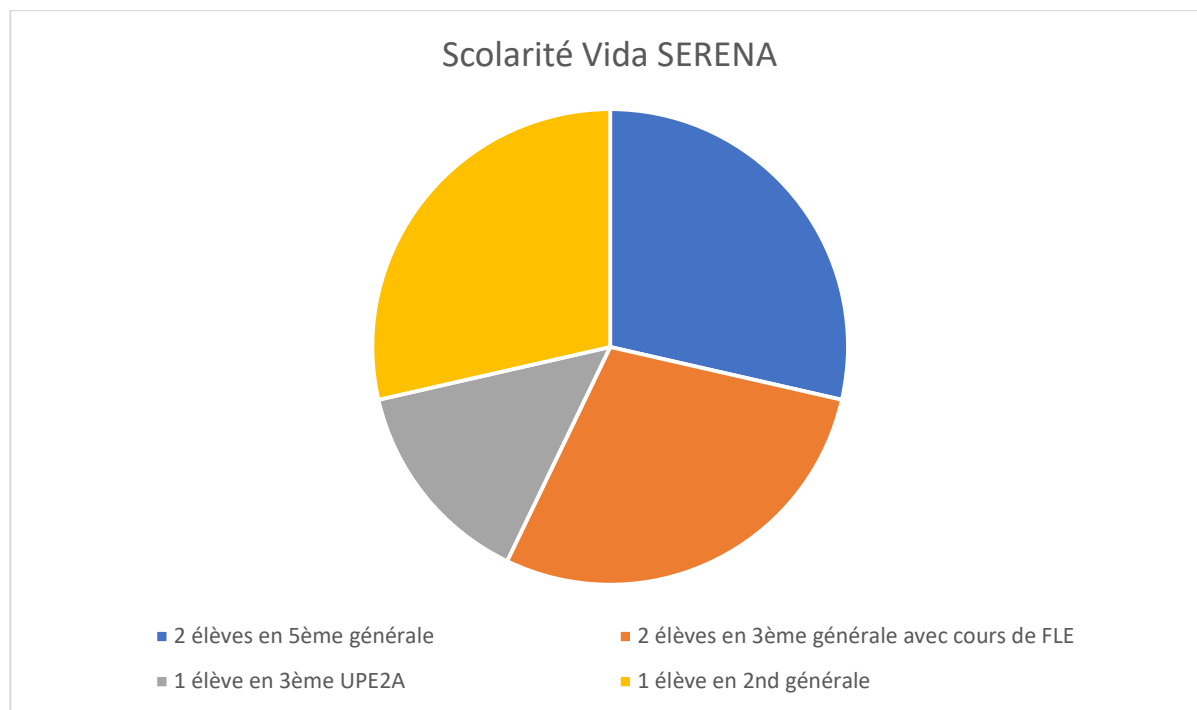
Les partenaires :

L'équipe éducative est quotidiennement en lien étroit avec les travailleurs sociaux du service MNA du FDEF. L'objectif est de proposer aux six jeunes le meilleur suivi possible et des réponses adaptées à leurs besoins et attentes.

Pour mener à bien nos missions, nous avons développé un partenariat avec les services suivants :

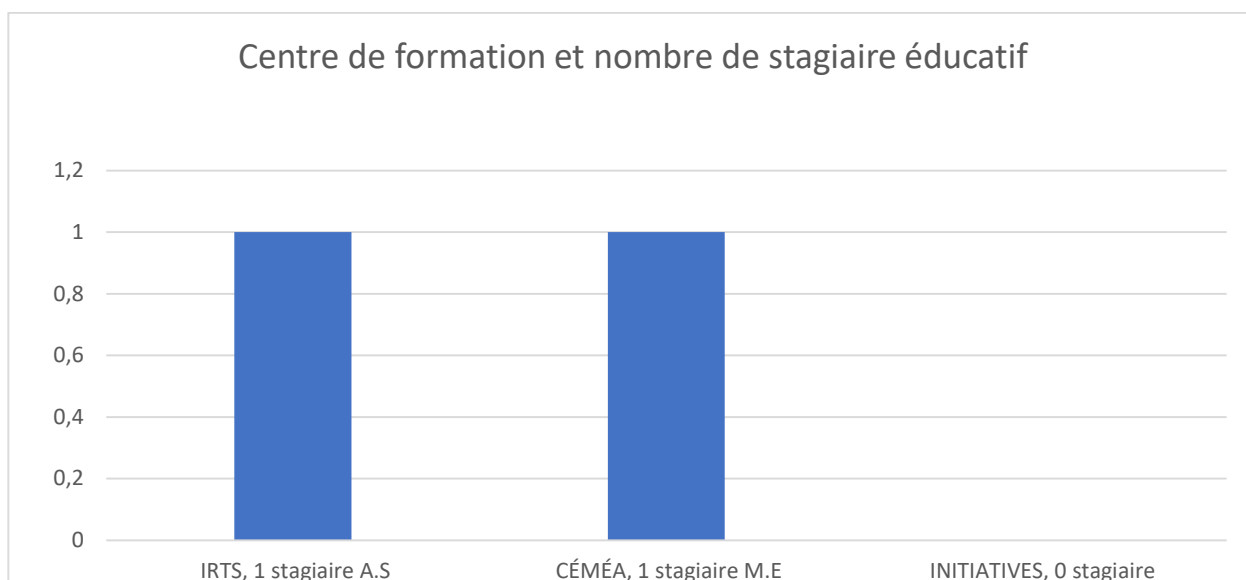
- Le Centre de Lutte Anti Tuberculeux et médecins généralistes : Bilan global afin que le jeune puisse avancer sans être gêné par des problèmes de santé, au-delà de l'obtention de la C2S.
- La pharmacie
- Centre dentaire en lien avec une bénévole de la MECS Vida SERENA. Elle est chirurgien-dentiste et intervient tous les mercredis et certains weekends. En collaboration avec l'équipe éducative, elle propose également du soutien scolaire et des activités extérieurs (randonnées, visites culturelles).

- Associations sportives et établissements scolaires : Apprentissage des savoirs et codes de base pour vivre dans notre société. Des stages pratiques en entreprise sont organisés afin de permettre à certains jeunes de trouver une voie professionnelle vers des métiers sous tensions. Ces mises en situation, ont permis à l'un d'entre eux de trouver son orientation professionnelle dans le domaine de la . Un autre jeune dans le domaine de l'électricité.



Les stagiaires éducatifs :

Sur le registre de l'accompagnement des travailleurs sociaux en situation de stage, un partenariat a été créé avec trois Instituts de formation (l'IRTS, les CÉMÉA et Initiatives). Les éducateurs de la Vida SERENA accompagnent et apportent un soutien technique et théorique à une monitrice éducatrice et une assistante sociale.



Les perspectives 2022 :

- Mise en place des projets personnalisés comme le préconise la loi du 2 janvier 2002.
- Écriture du projet de service.
- Création d'un city stade sur la terrasse.
- Atelier manuel : Remise en état du portail, le poncer et le repeindre.
- Achat de VTT pour organiser des sorties en garrigues et découvrir son environnement.
- Mise en place de l'analyse de la pratique à raison d'une fois tous les deux mois.
- Prise en charge des traumatismes psy. Le rapport avec les psychologues n'est pas simple, surtout pour des jeunes qui ont une faible maîtrise du français.

Gestion des budgets des MECS :

Afin de faciliter le suivi des différents budgets des deux villas, Boa et Serena, nous envisageons d'opter pour un moyen de paiement par carte MoonCard, plus efficace, paramétrable, sécurisé et moins chronophage dans la gestion des factures.

L'ouverture vers l'avenir

Création de quatre places supplémentaires en logement modulable autonome

Dans la perspective d'accompagner de manière plus efficiente les futurs jeunes qui nous seront confiés, l'objectif est de proposer au Conseil Départemental la création de quatre places supplémentaires, via deux logements modulables, dans le jardin d'un hectare.

Grâce à cet immense terrain, cette option nous permettrait de ne pas avoir recours à de lourds travaux en lien avec la conformité ERP, qui aura un coût conséquent et qui pourrait déstabiliser durant les travaux de plusieurs mois, le quotidien des six jeunes déjà présents.

Chaque logement modulable serait constitué de deux lits, une douche, des toilettes, pour accueillir deux personnes. Afin de maintenir le lien avec le reste des jeunes et de l'équipe éducative, les repas et les lessives se feraient au sein de la villa.

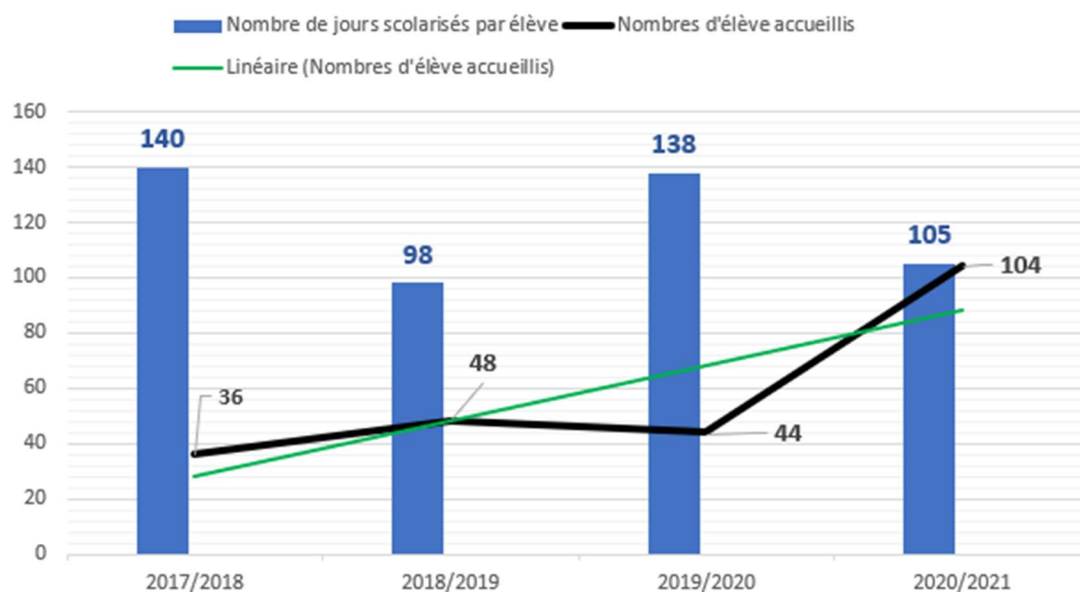
Les jeunes qui bénéficieraient de ce logement modulable seraient ceux avec une maturité leur permettant cet accompagnement en semi-autonomie, évalué en amont par l'équipe.

L'accompagnement des jeunes en appartements diffus à Montpellier

En fonction de l'âge, de la maturité et du projet du jeune, une évolution vers un appartement en cohabitation en agglomération Montpelliéraine pourrait être envisagée après une réflexion en équipe pluridisciplinaire. Cet accueil viendrait ponctuer un accompagnement sur la durée afin de permettre aux jeunes de préparer leur autonomie en expérimentant les différents pans de l'autonomie, les contraintes de la vie en dehors du collectif, la solitude, la gestion de budget.

4. L'accompagnement des jeunes vers un avenir professionnel, L'Ecole UTOA et Le Centre de formation professionnel, L'Atelier Vélo

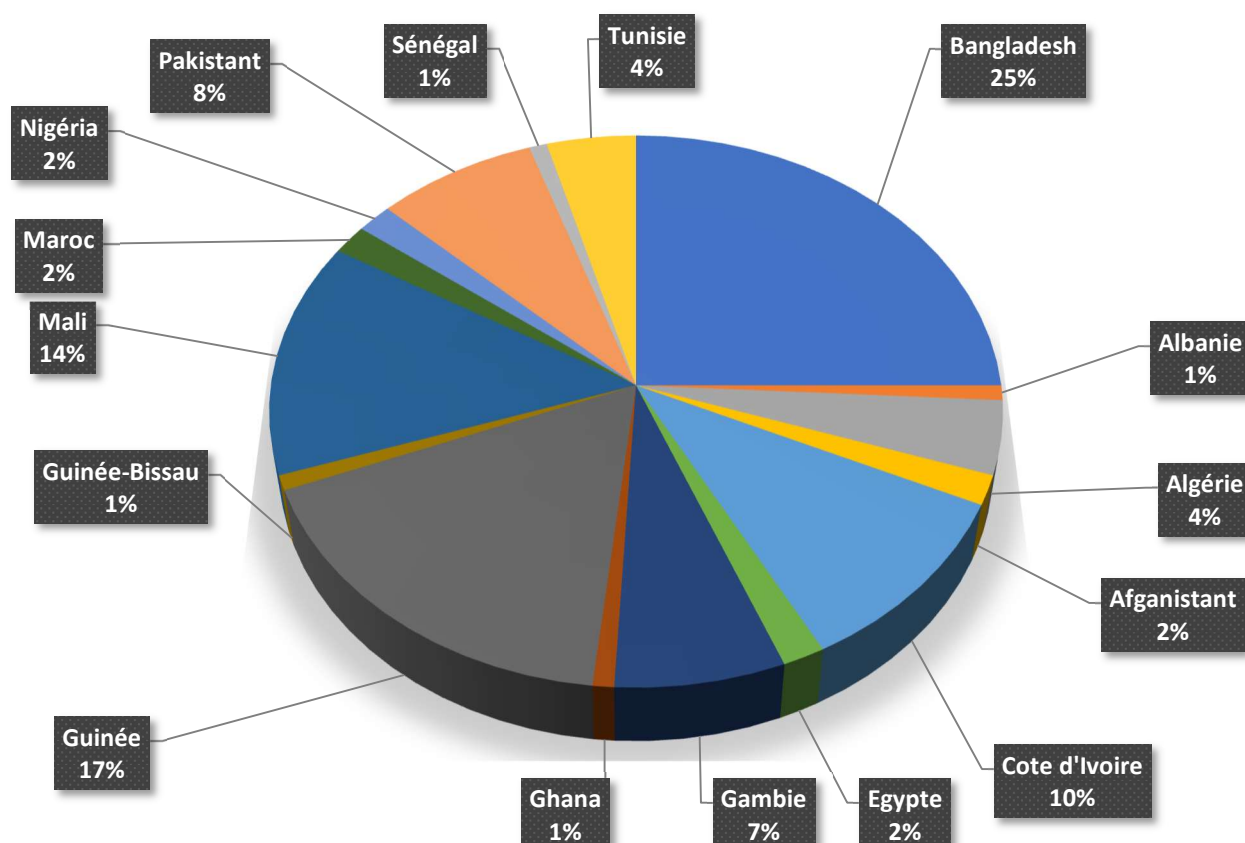
Nombre de jeunes accueillis à l'école sur l'année 2020/2021

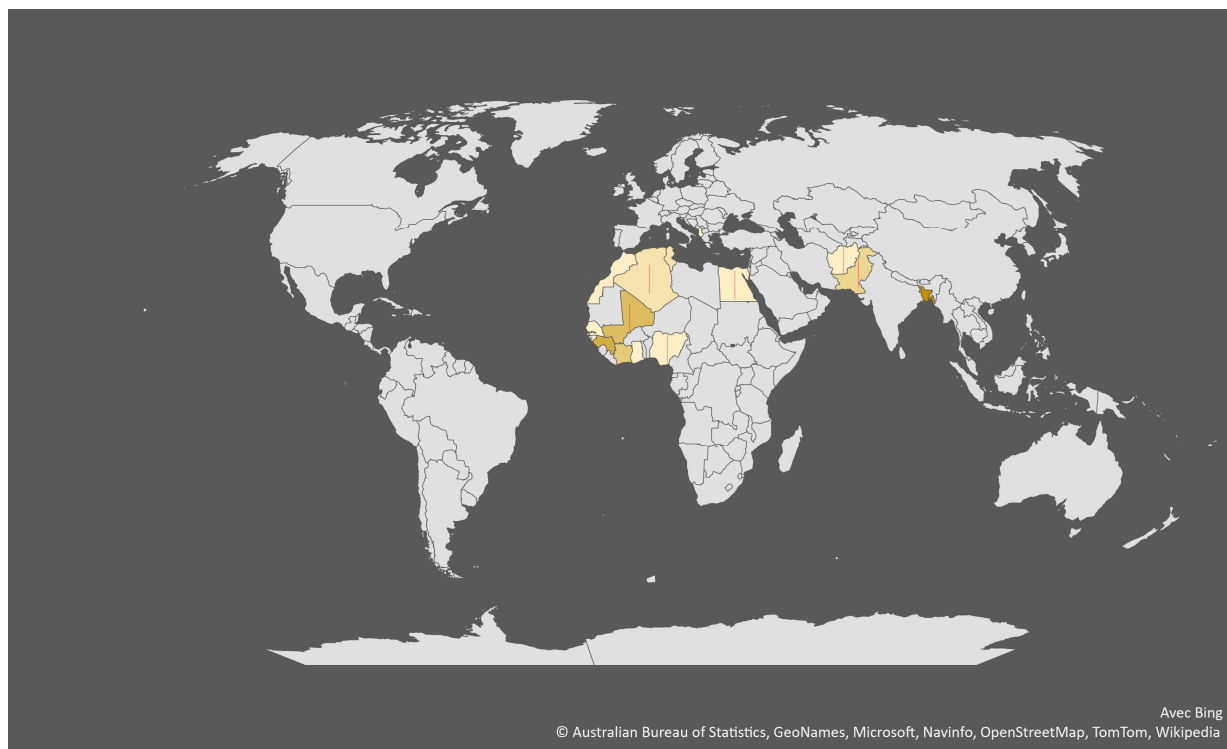


104 jeunes ont été inscrits à l'école durant l'année scolaire 2020/ 2021 dont 54 allophones et 50 jeunes issus de pays francophones. 66% des jeunes étaient externes, hébergés dans d'autres structures. Ce nombre important d'inscriptions pour l'année 2020/2021 s'explique par l'arrivée d'une nouvelle formatrice (2 classes supplémentaires) et d'une stagiaire en formation MEEF (métier de l'enseignement) pour un stage long.

Sur l'ensemble des jeunes inscrits, 42 sont restés un semestre et plus (15 élèves l'année entière). 62 sont restés moins d'un trimestre avec une fourchette allant de 1 jour de présence à plusieurs semaines.

Les nationalités représentées





Covid et mesures sanitaires

L'école a rapidement mis en place un ensemble de mesures strictes visant à limiter le risque de propagation du virus. Elle est restée ouverte durant cette période et a continué à accueillir du public.

Sorties, projets pédagogiques et stages

Les mesures sanitaires ont considérablement réduit les activités proposées aux jeunes. Ainsi un projet pédagogique engagé avec un Collège de Jacou et en lien avec l'agrément de l'éducation nationale n'a pas pu aboutir et les visites (les médiathèques du réseau de Montpellier notamment) n'ont pas pu se faire.

Des activités ont pu néanmoins se poursuivre au sein de l'école avec la visite de la TAM pour une présentation de l'entreprise, des métiers et des règles de sécurité et de bonnes conduites en relation avec le programme « vivre ensemble ».

Une sortie à la Maison des Adolescents (MDA) a aussi été organisée afin de permettre aux jeunes d'assister à des sessions d'information et de présentation de métiers et d'avancer dans leur découverte du monde professionnel à défaut de pouvoir effectuer des stages. Seuls les jeunes francophones du groupe Pass Cap ont pu effectuer le stage prévu dans leur programme.

Evolution de l'offre de formation à l'école

Décembre 2020 : Signature d'une convention entre l'école UTOA et l'Etat au travers de la DGCS à la suite de l'appel à projets portant sur l'accompagnement et le soutien scolaire des enfants et des jeunes confiés aux services départementaux.

Recrutement d'une formatrice supplémentaire et démarrage le 1^{er} février 2021 du dispositif « Pass Cap ». L'école a ouvert une salle de classe supplémentaire (située au 160 de la rue d'Alco) et a pu s'équiper d'un 3^{ème} tableau interactif dans le cadre d'un partenariat signé avec un partenaire pour la scolarisation de jeunes MNA au sein de l'école.

Objectif du dispositif

Assurer qu'aucun jeune de moins de 18 ans ne se trouve sans solution et soit scolarisé, en formation, ou en emploi (conformément à la déclaration présidentielle de 2018 dans le cadre de la **Stratégie Europe 2020**).

Présentation du dispositif

Deux groupes de 6 jeunes ont démarré le 01 février 2021 pour une formation de 6 mois. Une seconde session composée également de deux groupes a démarré à la rentrée et s'est terminée en décembre.

Des freins

Des entrées et sorties importantes du dispositif ont nécessité de nombreux ajustements avec la fusion des deux groupes lors de la deuxième session. Le projet de remobilisation de la mission confiée par la DGCS n'a pas été renouvelé pour l'année 2022.

Bilan de l'action

Le travail entrepris par les jeunes a pu être reconnu et leurs demandes être prises en considération. Les jeunes ayant suivi la formation dans son intégralité ont trouvé des solutions professionnelles ou scolaires à la rentrée scolaire suivante.

Au départ prévue pour des élèves francophones, la formation Pass Cap s'est adaptée à un public allophone grand débutant plus nombreux en proposant une formation adaptée à des besoins linguistiques de premier niveau (A1).

Des actions pour les jeunes

Durant les vacances de décembre, l'école a proposé deux ateliers :

- Un atelier de FLE pour des jeunes allophones grands débutants et
- Un atelier de mathématiques, niveau débutant (savoirs de base) afin de répondre aux demandes des éducateurs pour des jeunes déjà scolarisés en EN.

L'atelier Vélo solidaire

Novembre 2021 : L'école a remporté un appel à projet de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) dans le cadre de sa stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

L'objectif de cet appel à projet : *« de garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants, assurer à tous les jeunes un parcours de formation leur permettant d'acquérir des compétences et de prendre leur indépendance, rendre les droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité, lutter contre les inégalités sociales, de santé et investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi »*, l'école UTOA a souhaité répondre à celui-ci avec la volonté de mettre en place un atelier vélo solidaire. Ce projet a été conçu pour répondre à la situation des jeunes de l'école UTOA sans solution scolaire. Il a pour objectif de développer par le biais d'une pratique professionnelle des compétences (savoirs faire, savoirs être) transférables au monde professionnel dans son ensemble. Cette formation viendra compléter les formations déjà dispensées à l'école.

A travers la découverte du métier de mécanicien réparateur de cycles, les jeunes apprendront les règles de sécurité dans l'espace urbain, développeront des compétences professionnelles communes (respect de procédures, délais, horaire, règles de sécurité, comprendre, suivre des consignes, mais aussi accueillir, renseigner conseiller...). La boutique de l'atelier vélo solidaire permettra également de dynamiser le lien social, favoriser les échanges avec les gens du quartier. Les prestations proposées par l'atelier vélo permettront également aux jeunes et personnes en situation de précarité de faire réparer ou entretenir leur cycle. Le démarrage de cette nouvelle action est prévu au mois de février 2022.

L'école : centre de formation

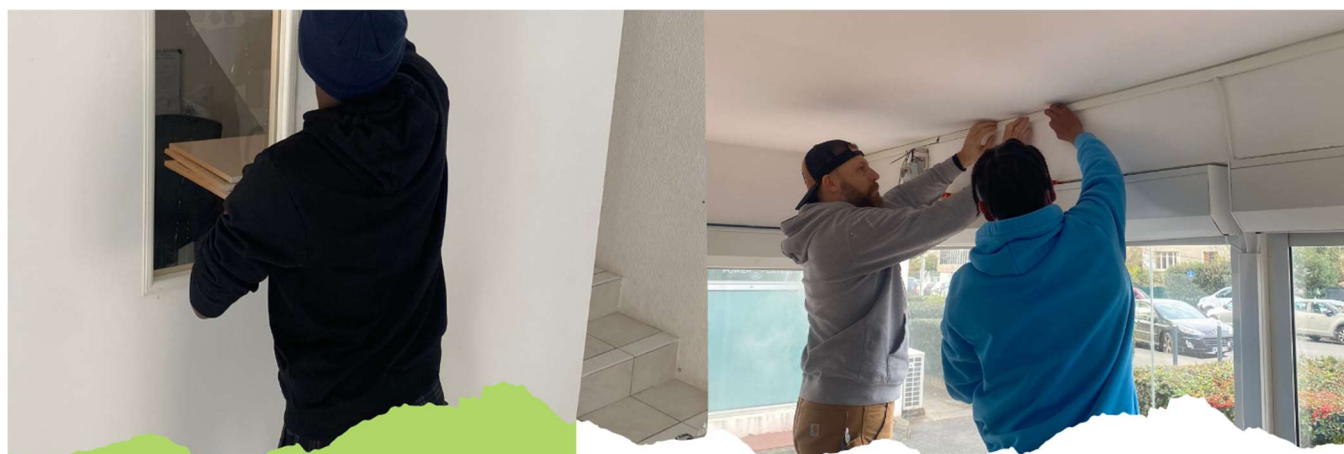
Depuis son ouverture, l'école UTOA a élaboré des outils, créé des référentiels, des programmes et des contenus, dispensé des formations (FLI, des cours d'alphabétisation, d'acquisition des compétences de base en mathématiques et informatique, français langue étrangère à visée professionnelle ou scolaire) pour répondre aux besoins d'un public que les établissements scolaires, centres de formation n'ont pas toujours les moyens d'accompagner. Des jeunes ont pu trouver des solutions grâce à une réévaluation dans certaines conditions de leur situation initiale.

Cependant, l'absence de statut reconnu pour les formations dispensées par l'école a souvent été relevé comme un point bloquant justifiant des orientations d'élèves vers d'autres dispositifs. Dispositifs parfois moins adaptés mais qualifiants (réf : durée moyenne de scolarisation).

Le savoir-faire acquis par l'équipe pédagogique, la reconnaissance de la compétence de l'école dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et de l'insertion des publics éloignés de l'emploi par la DGCS et la DREETS ainsi que par nos partenaires nous ont conduits à effectuer des démarches pour obtenir un agrément comme centre de formation. Face aux nombreux enjeux et difficultés liés à l'intégration socioprofessionnelle de jeunes MNA sans solution scolaire, des formations reconnues, conçues et adaptées par l'école pour ce public nous a semblé être une réponse concrète et pertinente.

Une demande d'agrément a donc été déposée en décembre afin de rendre qualifiantes et certifiantes les formations dispensées à l'école UTOA.

5. Les dispositifs d'hébergement et le service technique et gestion



Le service technique

Les principaux chantiers 2021

Mission du service

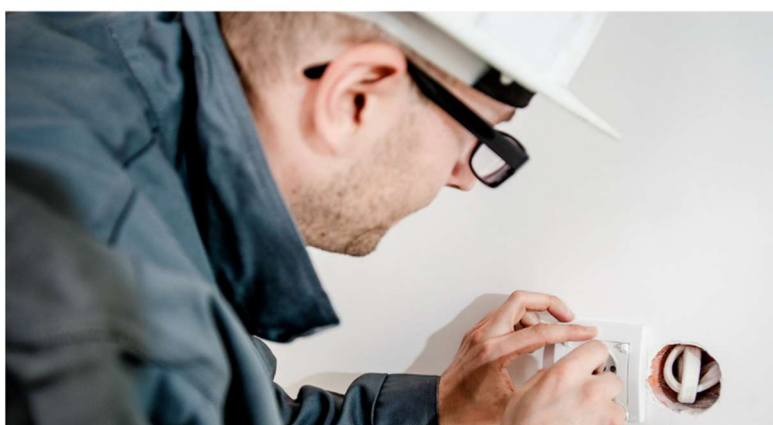
Composé de deux agents, le service technique est chargé de veiller à l'entretien et au suivi des travaux de l'ensemble des bureaux et logements, à la propreté des logements en collaboration avec les équipes éducatives, à la logistique des emménagements et déménagements, et au transport de matériels.



- Installation d'un nouveau local : création de cloisons en placo-plâtre, peinture du local, installation électrique.
- Réfection de 2 logements.
- Installation du rez-de-chaussée de l'École UTOA.
- Remise en état et installation des deux villas pour les MECS (Boisseron et Vailhauquès).

Chiffres-clés

5  Bureaux	1  École	4  Villas
19  Appartements	92  Lits	10  Véhicules



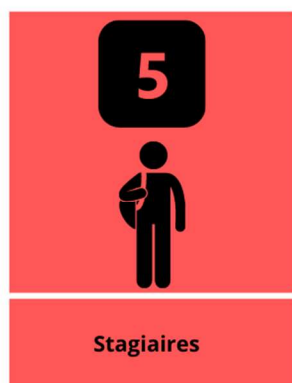


Accueil de jeunes stagiaires

Chaque année, le service technique accueille des jeunes de l'Association et d'établissements partenaires, afin qu'ils puissent réaliser des stages de découverte des métiers du bâtiment.

Ces stages ont aussi pour objectif de remobiliser certains jeunes en difficultés en leur proposant une immersion dans le monde du travail.

Une équipe technique sensible à son environnement socio-éducatif

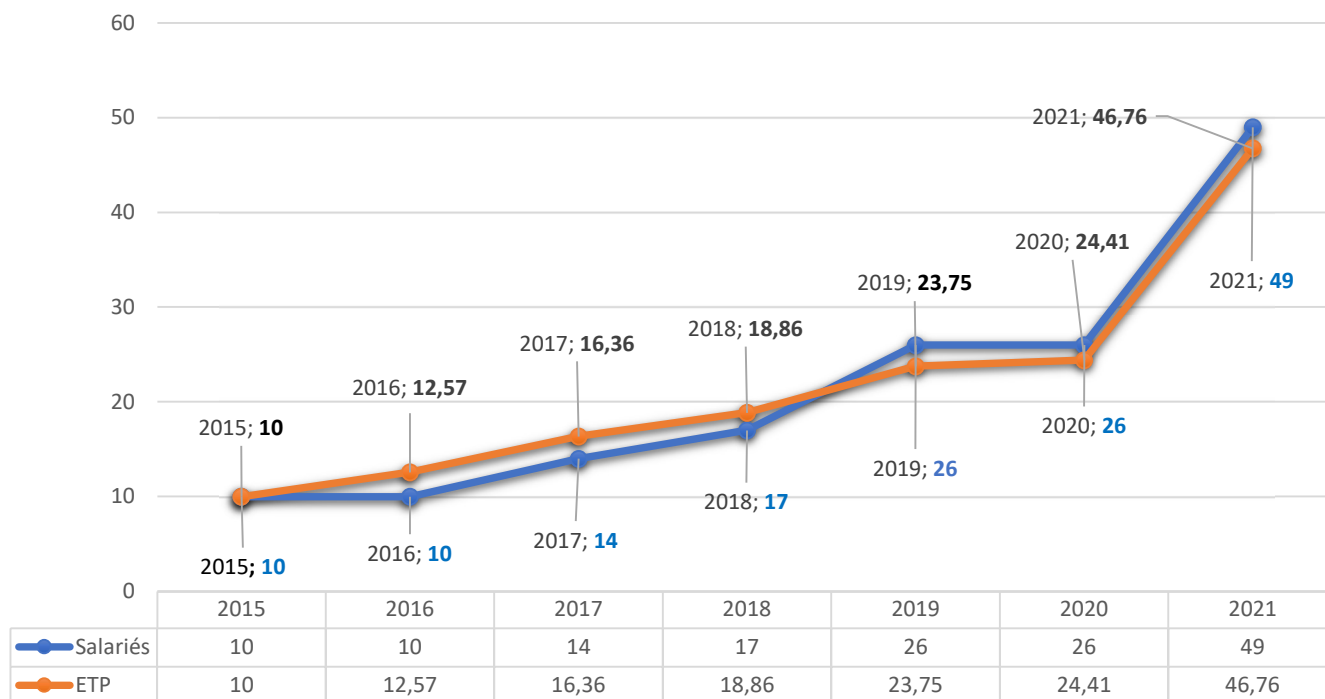


III. LES RESSOURCES HUMAINES

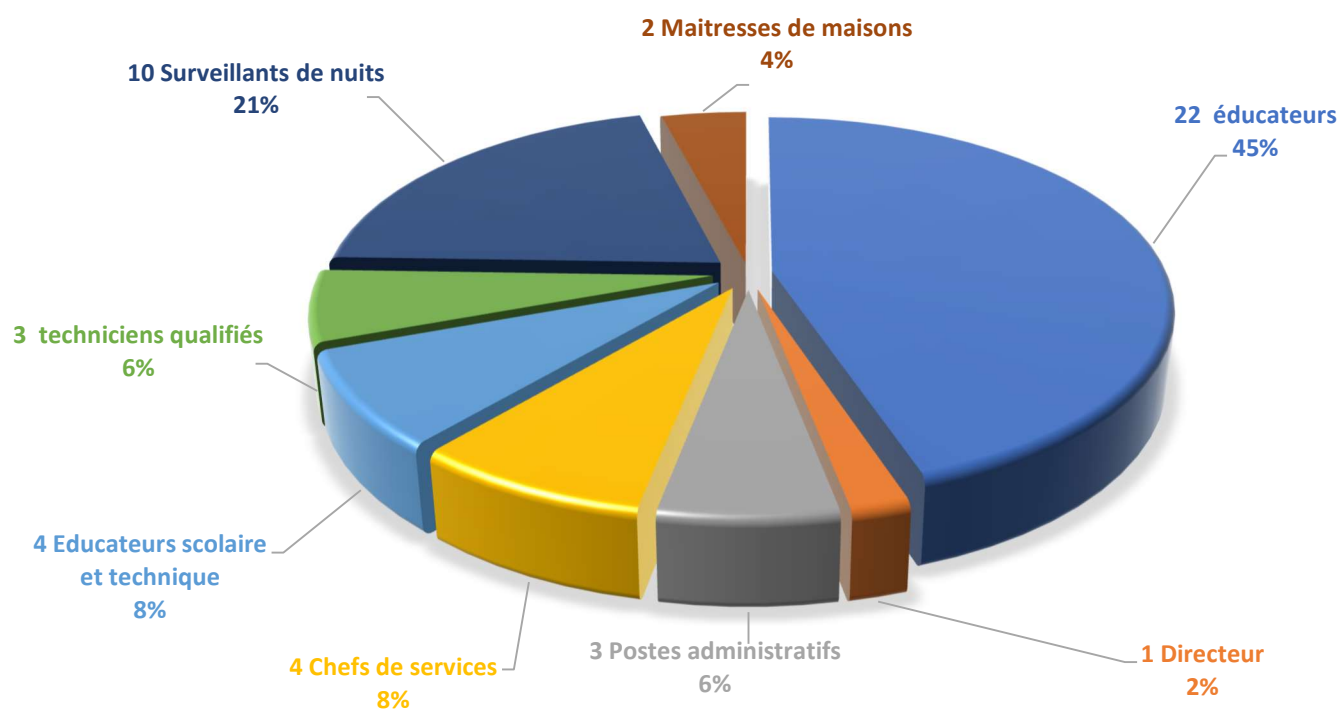


Evolution du nombre de personnel depuis la création de la structure

Au 31 décembre 2021, l'association UTOA comptait **49 salariés** soit 46,76 Equivalents Temps plein

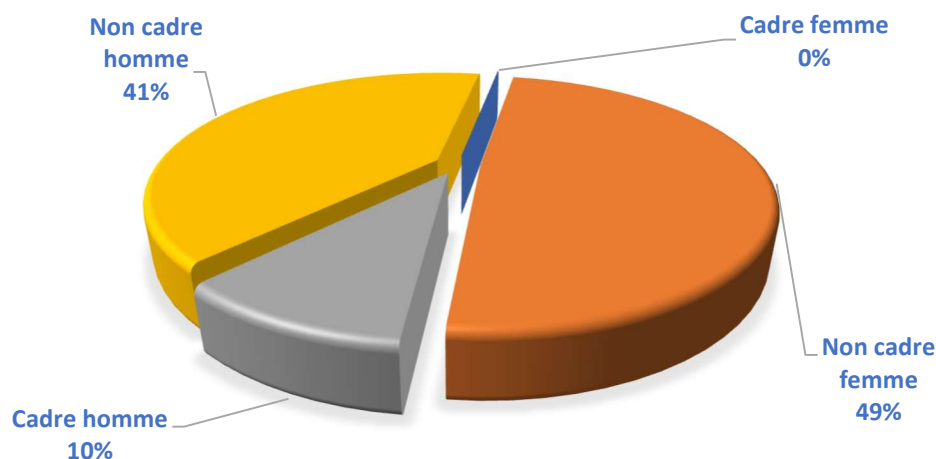


Effectif par catégorie professionnelle au 31/12/2021





Proportion Femmes et Hommes

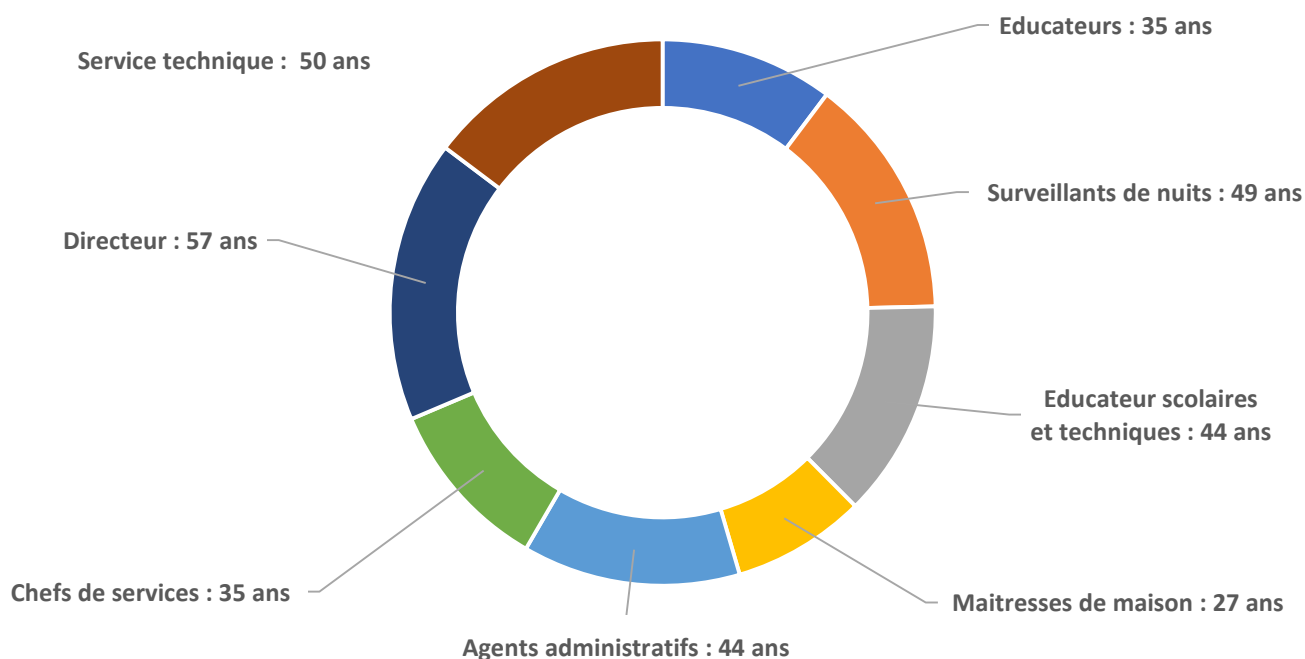


Effectif général : 24 Femmes non-cadres au 30/12/2021 (aucune femme cadre)

20 Hommes non-cadres et **5 Hommes** cadres au 31/12/2021



Age moyen des salariés par catégorie professionnelle

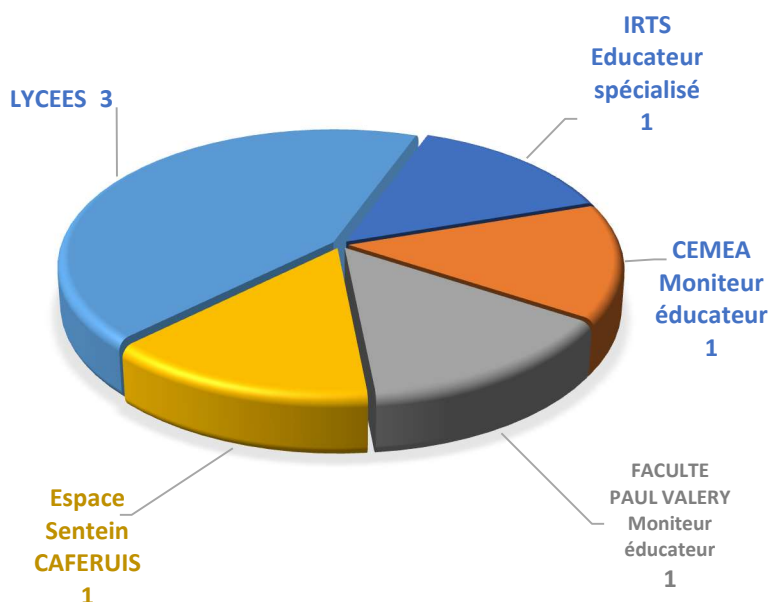


Age moyen des salariés : **39 ans** / **Moyenne ancienneté** des salariés **2,5 ans**

Cette moyenne d'ancienneté s'explique par le recrutement massif de 20 professionnels, opéré en juillet 2021, afin de répondre à l'ouverture en urgence de deux structures de type MECS, ainsi que par le recrutement d'un éducateur technique pour le centre de formation professionnel et en réponse à une demande de temps partiel à la suite d'une naissance pour une salariée.



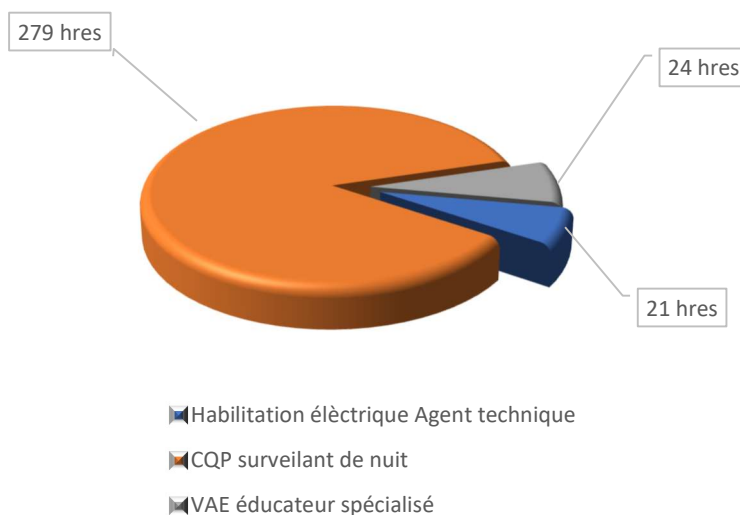
NOMBRE DE STAGIAIRES ACCUEILLIS EN 2020



7 stagiaires accueillis durant l'année 2021

Après la crise sanitaire de 2021, l'accueil des stagiaires a été progressif, en effet les gestes barrières, les jauges ainsi que les inquiétudes des salariés étaient encore particulièrement prégnantes.

Type et volume horaire de formation





Orientations stratégiques

En 2020, l'Association a défini ses orientations stratégiques en matière de Ressources Humaines pour la période 2021-2023 :

Permettre à l'Association de disposer des compétences et qualifications adaptées à la mise en œuvre du projet associatif et du projet de la MECS, pour répondre aux besoins des publics accueillis et s'adapter à leurs évolutions.

Permettre à chaque salarié d'évoluer professionnellement au cours de son parcours au sein de l'Association par le développement de ses compétences.

Accompagner les évolutions de l'Association en sécurisant les emplois, en réaffirmant nos stratégies existantes de mobilité et en valorisant les compétences individuelles et collective.

IV. DONNEES FINANCIERES

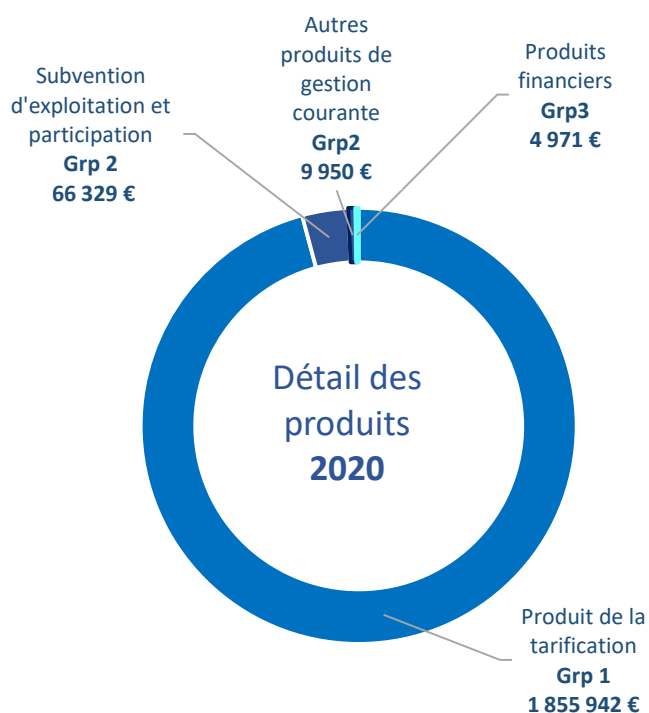
Le résultat comptable de l'Association au 31 décembre 2020 présente un résultat administratif de **183 858 euros**. L'année 2021 a été marquée par la création en urgence de deux unités de types MECS, expliquant en grande partie le niveau exceptionnel de ce résultat.



PRODUITS

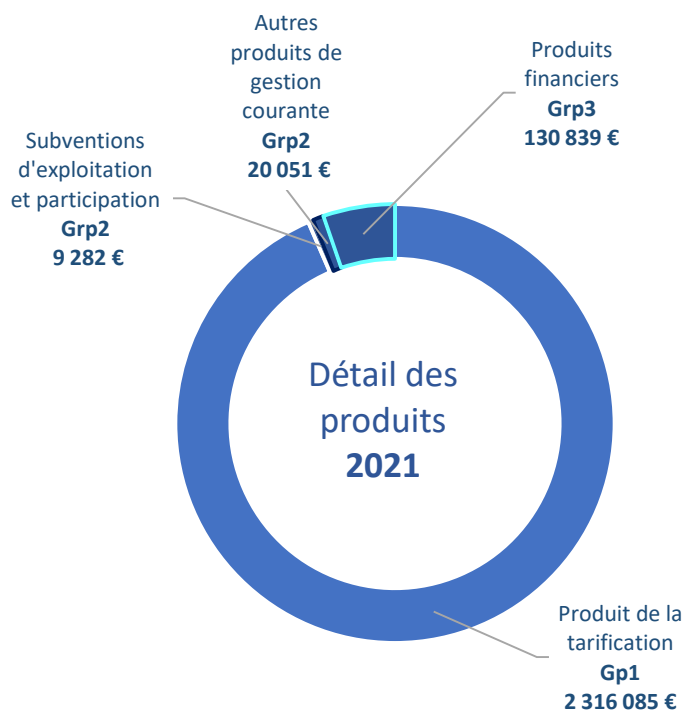
1 937 194 €

AU TOTAL EN 2020



2 476 256 €

AU TOTAL EN 2021



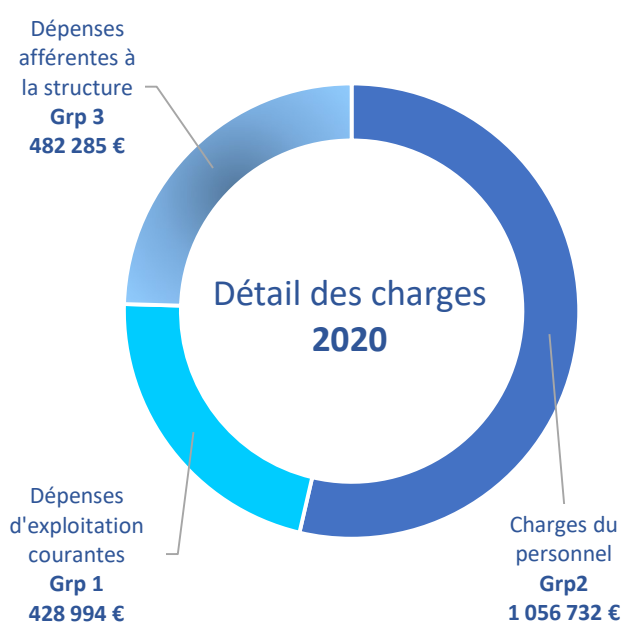
- **Pour le Groupe I :** 2 316 085 : UTOA 1 865 403 € + Villa 6 places 194 203 € + Villa 10 places : 256 479 €
- **Pour le Groupe II :** 29 332 : Retenues opérées sur pécule (7 938 €) ; Aides CAE (3 897 €) ; subvention Atelier Vélo pour déc. (5 385 €) remboursement de formation (12 059 €).
- **Pour le Groupe III :** 130 839 : Produits financiers, 760 € ; produits exceptionnels, 9 295 € ; Subvention de la DGCS, 61 923 € ; remboursement de sinistres, 4 186 € ; Partenariat COALLIA, 54 676 €.



CHARGES

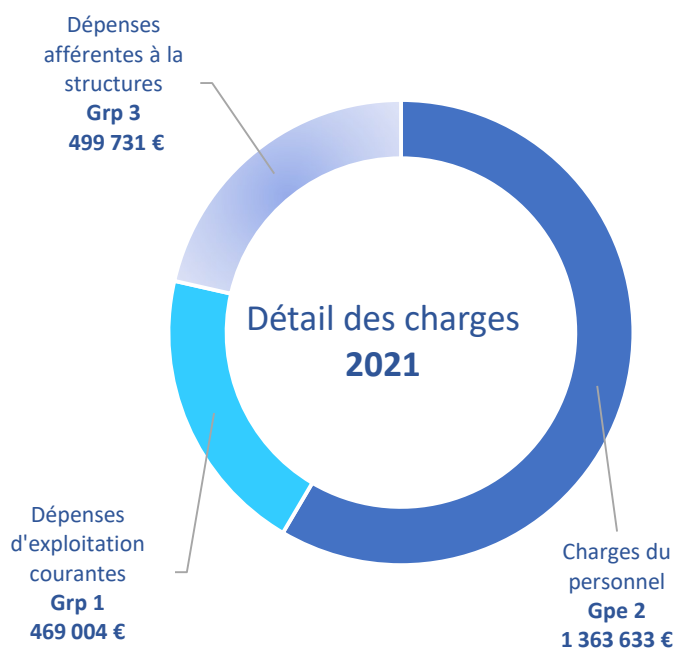
1 968 012 €

AU TOTAL EN 2020



2 332 367 €

AU TOTAL EN 2021



- **Groupe I :** 469 004 : Détails dans le tableau synthétique de suivi de certains comptes de gestion (voir ci-dessous).
- **Groupe II :** 1 363 633 : Si l'on prend en considération les produits venant en atténuation (116 825 €), et les dépenses non opposables (17 717 €), ce groupe est excédentaire de 117 500 €.
- **Groupe III :** 499 731 : Dont la mise à jour de la provision pour IFC, soit 8 785 € non retraités dans ces comptes ; fonds dédiés subvention DREETS, centre de formation vélo, 5 385 € ; loc. mob., +8 K€.